

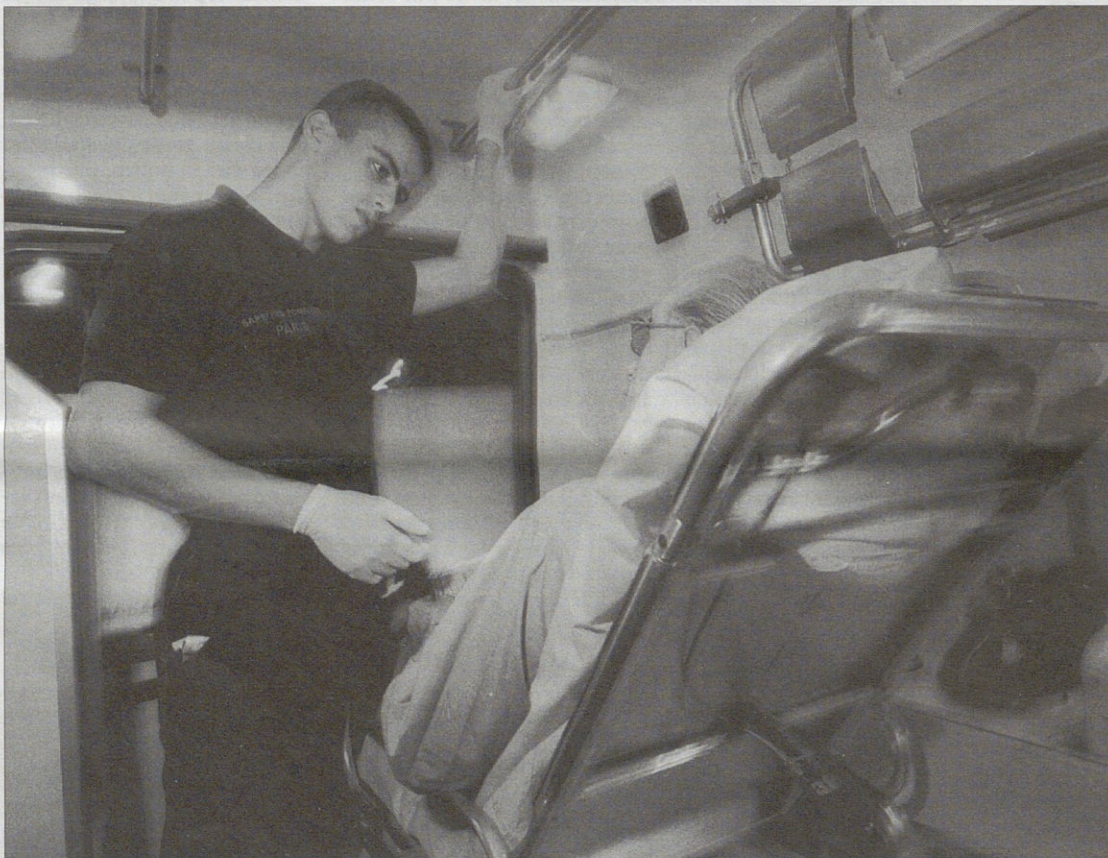


MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 33 - OCTOBRE 1997  
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

## Petite histoire de la vigne et du vin à Montmartre

Page 15

# AVEC LES POMPIERS DU 18e



Thierry Nectoux

Pages 10 et 11, notre reportage : une nuit avec les pompiers de la caserne Carpeaux. Page 20, les pompiers de l'an 1910...

## Autocars interdits sur la Butte dès le 1er novembre

Page 3

## La municipalité du 18e face aux squatteurs

Page 3

## Collège de la Chapelle, collège Boinod : à quand les travaux ?

Page 5

## Un puits de plus de 650 mètres sous la Madone

Page 7

## Cité Charles Hermite : des charges prohibitives

Page 8

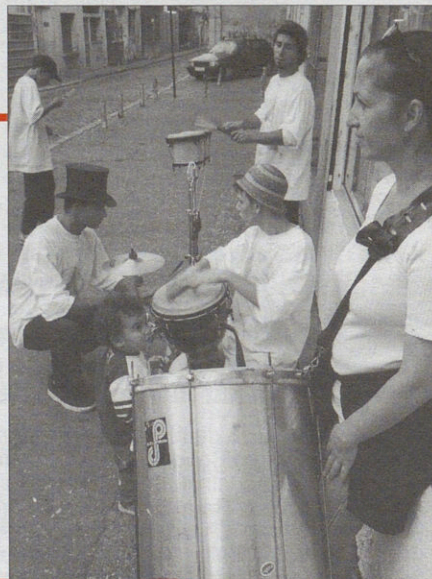
## Château-Rouge : la rénovation va commencer

Page 9

## C'était la fête dans le quartier Amiraux-Simplon

A plusieurs carrefours du quartier, des groupes de musiciens, des jongleurs ont assuré l'animation durant tout l'après-midi.

(Voir page 8)



Christian Adnin



Fol 3032713 121



## Fête de la Goutte d'Or : non, le souffle ne manque pas !

Michel Neyreneuf, un des organisateurs de la Fête de la Goutte d'Or, nous dit son désaccord avec le compte-rendu que nous avons publié sous le titre «*La Fête de la Goutte d'Or a besoin d'un second souffle*» :

«De très belles photos avec un titre ravageur et un commentaire plus nuancé : tel était le compte-rendu que vous avez fait de la Goutte d'Or en Fête dans votre dernier numéro. Qu'est-ce qui nous a valu ce titre et cette injonction à trouver «un nouveau souffle» ? Le fait que les activités et animations pour le quar-

tier étaient, disiez-vous, «en recul sur les années précédentes».

Mais vision partielle vaut vision partielle. Si votre journaliste avait suivi l'intégralité de la Fête, il aurait pu aussi constater que :

-la scène ouverte et le concours de chorégraphies (ouverts aux jeunes et enfants du quartier) n'ont jamais eu autant de candidats,

-les spectacles et animations pour les tout-petits (à la maternelle Goutte d'Or) ont été submergés par le jeune public,

-le concert de rap a été entièrement monté par des jeunes du quartier,

-il n'y a jamais eu autant de jeunes qui se sont investis (bénévolement, bien sûr) dans la tenue du bar ou le service d'ordre, ni autant de femmes du quartier qui ont préparé les plats mis en vente lors des concerts;

-si les différents tournois de sport se sont déroulés en présence d'un petit nombre de spectateurs, l'important était d'y participer, et de ce côté-là ça a bien marché,

-sans oublier que tous les concerts dits «grand public» sont toujours très fréquentés par les habitants eux-mêmes... La programmation y est pour beaucoup !

Certes, le repas de quartier n'est peut-être pas une bonne formule dans ce secteur... certes, il a plu pendant certaines activités pour les enfants, mais ceux-ci étaient présents, et nous n'avons pas encore de pouvoir sur la météo. Quant au cinéma (qui devait avoir lieu en plein air), c'est encore les prévisions de la météo qui nous ont obligés à trouver une solution de secours (peu performante, il est vrai) au dernier moment.

Mais cela valait-il un tel titre ?

Sans (trop) de rancune pour cette fois... mais c'est la dernière !»

Michel Neyreneuf

### Les photos de nos lecteurs



### Façade à la Goutte d'Or

Cette photo d'une façade lépreuse d'un immeuble de la Goutte d'Or nous est envoyée par Marc Delouze, qui l'a prise, nous dit-il, lors de la manifestation marquant l'anniversaire de l'expulsion des sans-papiers de Saint-Bernard. (Marc Delouze est l'animateur de l'association des *Parvis poétiques* et du festival *Le 18e tout un poème*.)

Chaque mois (ou presque), nous publions une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique... Aucune exigence spécifique quant à la forme (les photos en couleurs sont acceptées). Seules conditions : la photo doit avoir, d'une façon ou d'une autre, un rapport avec le 18e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie.

### A propos de «Deux minutes» : rappeler le rôle de la loi

«Je réagis à l'article que vous avez fait paraître dans votre n° 32, page 2, sous le titre «Deux minutes, s'il vous plaît !» Vous y défendez le droit des automobilistes à stationner dans les zones interdites à condition que ce ne soit que brièvement et à condition qu'il y ait une urgence d'ordre personnel.

Je ne peux ni comprendre ni admettre cette position.

Evidemment, tout automobiliste pris en défaut improvise toujours de mauvaises raisons pour justifier l'infraction pour laquelle on le verbalise. En ce domaine, le coup du bébé assoupi ne vaut donc guère mieux que celui de la casserole oubliée sur le feu ou de l'aïeule incontinent. Tout ce qui importe est la réalité de l'infraction.

D'ailleurs votre publication se met en contradiction avec elle-même en publiant ce texte : souhaitez-vous faire de la ville un endroit où chacun puisse librement se mouvoir à son aise sans entraver la mobilité des autres (comme peuvent le donner à penser vos articles sur les autocars page 3 ou sur les pistes cyclables page 6) ou entendez-vous défendre les privilèges exorbitants que les voitures et leurs chauffeurs se sont arrogés depuis trop longtemps ? Il serait bon que vous clarifiez votre position.

Déjà les automobilistes envahissent tout l'espace urbain au détriment et au mépris des piétons et des cyclistes qui sont réduits à la portion congrue comme si leurs droits à occuper le terrain étaient moindres parce qu'ils se déplacent moins vite.

Déjà les automobiles nous

empoisonnent la vie par leurs émanations toxiques.

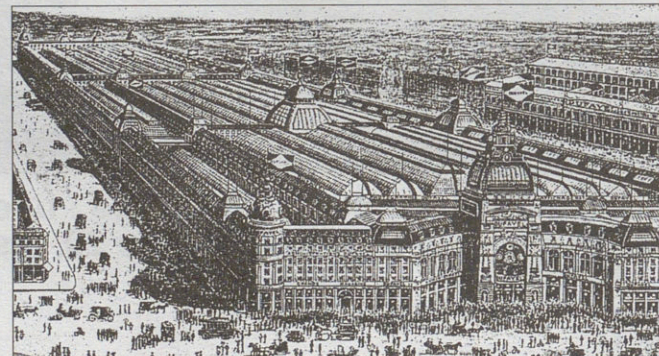
Déjà les automobilistes font peu de cas des règles élémentaires et des principes les plus simples de sécurité. Aux feux tricolores, ils ne s'arrêtent plus (quand ils s'arrêtent) avant les clous mais plutôt sur les clous pour être sûrs qu'ils seront les premiers à repartir. Ils se garent sur les trottoirs quand ils n'ont pas envie de chercher une place convenable. Le samedi soir, les espaces piétonniers du centre de Paris sont transformés en gigantesques et anarchiques parkings. Les automobilistes ne connaissent que deux lois, celle du fait accompli : «Même si nous n'en avons pas le droit, nous sommes là et on ne nous fera pas dégager de sitôt», et celle du plus fort : «Piétons poussifs et vélos

en balade, poussez-vous de là si vous tenez à votre vie».

Et vous voudriez que la force publique fasse montre de je ne sais quelle mansuétude envers les contrevenants ! Non, je crois au contraire que c'est parce que la police, par lassitude, est généralement trop compréhensive en matière d'infractions routières urbaines que nous en sommes arrivés à cet état de fait. Permettez-moi de rappeler que le rôle de la loi est de concilier un juste équilibre entre les droits de chacun de façon à ce que ce ne soit pas toujours le plus fort qui impose sa volonté... Il faut donc soutenir les policiers qui verbalisent un automobiliste en infraction. Ils font leur travail et, ce faisant, nous protègent tous des abus de quelques-uns.»

Jean-François Aubaret

### L'ambition de Monsieur Dufayel



M. Dominique Pafundi, restaurateur rue André Del Sarte, à la suite de notre article sur les Magasins Dufayel, nous communique cette illustration d'époque, dont la légende indique qu'elle représente les «Administrations et Grands Magasins Dufayel et Annexes de Paris». Image qui prenait, à l'évidence, des distances avec la réalité, mais qui montre l'ambition gigantesque de M. Dufayel. Celui-ci envisageait, si l'on en croit cette gravure, d'étendre ses magasins bien au delà du boulevard Barbès...

## PETITES ANNONCES

### ASSOCIATIONS

● Pour compléter son équipe, le **Centre Social Accueil et Promotion**, 28 rue Laghouat, 75018 Paris, **recrute bénévoles (formation assurée)**.

Alphabétisation :  
-en journée (public féminin)  
-en soirée (public mixte).  
Permanences juridiques et sociales.  
Soutien scolaire.  
Contact : 01 42 59 26 89.

● **Images en développement** est une association de réalisateurs, qui mettent leurs compétences **au service des associations** en proposant une structure de production, une aide matérielle et humaine. Le souci de l'association est de démocratiser l'image et de rendre accessible la réalisation de **films** de qualité à de faibles

coûts. Contact : 01 42 51 77 99.

### STAGES ET COURS

● **Professeur de mathématiques** donne cours particuliers de la sixième à la terminale. Suivi hebdomadaire, remise à niveau, préparation aux examens. Contacter Anne Stosser au 01 42 51 28 67.

**NOS TARIFS** : 10 F la ligne de 40 signes. Pour être publiées le mois suivant, es annonces doivent nous parvenir **au plus tard le 18 de chaque mois**, exclusivement sous les rubriques : *immobilier, logement ; emploi ; ventes, achats, troc ; recherches diverses ; stages et cours ; associations ; messages personnels*. **Pour nos abonnés** : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

**Le 18e du mois** est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax 01 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Blandine Bouret, Noël Bouttier, Jamil Brahim, Sophie Brandstrom, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cadiou, Bertrand Combaldieu, Michel Conversin, Marie Delouze, Nadia Djabali, Rémi Douat, Anne Farago, Danielle Fournier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Donald James, Chantal Juan, Marie-Pierre Larrivé, Bertrand Lofori, Françoise Marrié, Sandra Mignot, Noël Monier, Thierry Nectoux, Niki Picalitos, Patrick Pinter, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Claude Thomas, Laurence Zigliara.



## L'AIR DU TEMPS

**Pour Jim Morrison, circulez, il n'y a rien à voir !**

**A** l'entrée du cimetière de Montmartre, passé le portail avenue Rachel, apposé sur le mur de la guérite du gardien, un écriteau donne le plan des lieux, clair, précis, explicatif. Toutes les ombres célèbres y sont répertoriées avec l'allée et le numéro de leur dernière demeure : Berlioz, Théophile Gautier, Sacha Guitry, Vigny, Juliette Récamier, Offenbach, Greuze, Alexandre Dumas, et Charles Fourier l'inventeur des phalanstères, sans oublier bien sûr Dalida.

Plan sage, protégé par une vitre et... scotché dessus, un carton où l'on a écrit au feutre bien épais et bien rageur : « Pour Jim Morrison, allez au Père Lachaise - For Jim Morrison, go to Père Lachaise ». Non mais ! Circulez ! Les ex-fans des sixties, comme dirait Jane Birkin, sont priés de savoir où sont passées leurs idoles.

Marie-Pierre Larrivé

**“Emplois jeunes” : les associations du 18e appelées à en débattre en octobre**

« La municipalité du 18e veut s'engager activement dans le plan gouvernemental des 350 000 emplois pour les jeunes », a déclaré Daniel Vaillant, qui a annoncé que 1 000 emplois seraient créés très prochainement dans le 18e dans ce cadre. Certes, une mairie d'arrondissement n'a pas le pouvoir légal d'embaucher, ni d'ailleurs le budget qui le permettrait. Mais l'équipe municipale du 18e estime qu'elle peut « jouer un rôle d'initiateur ». Elle s'emploie à « identifier les besoins locaux et les employeurs potentiels, qu'il s'agisse d'administrations locales ou de l'Etat, d'établissements publics, d'associations, afin d'anticiper l'appel à projets ».

Un CICA, réunissant les conseillers d'arrondissement et les représentants des associations du 18e, sera d'ailleurs consacré à cette question en octobre (la date précise n'est pas encore fixée), avec notamment la participation d'un spécialiste du ministère de l'Emploi, qui expliquera dans quelles conditions les associations peuvent bénéficier des aides de l'Etat pour créer ces « emplois jeunes ».

## Autocars interdits sur la Butte et stationnement limité sur les boulevards

**L**es autocars « sauvages » (cf notre dernier numéro) ne grimperont plus sur la Butte Montmartre. L'arrêté préfectoral d'interdiction totale de circulation des cars devrait entrer en vigueur le 1er novembre, en accord avec la Ville de Paris et les partenaires concernés. Et le nombre de places de stationnement sur les boulevards sera limité.

Il y a longtemps que les habitants du boulevard Rochechouart et ceux de la Butte réagissaient aux nuisances occasionnées par les autocars, mais la solution tardait à venir.

La Ville de Paris a enquêté. Elle a dénombré par exemple, le 16 juillet dernier, dans la journée, 400 autocars en circulation dans le secteur, dont 90 sont montés sur la Butte, souvent en infraction. Sensibilisés à

ce problème, et en liaison avec la mairie du 18e, les adjoints du maire de Paris ont donc tranché. Ils proposent l'aménagement de 51 places de stationnement, payantes et surveillées, pour 2 heures maximum, réparties sur le boulevard Rochechouart, de 9 h à 19 h. (Jusqu'à présent, il y en avait 110 gratuites.)

Au début de la rue Lamarck, l'interdiction totale de circulation sera indiquée par une signalisation beaucoup plus visible que celle existant actuellement.

Par ailleurs, depuis l'Opéra jusqu'au funiculaire de Montmartre, une ligne de navettes régulières de cars sera ouverte, en accord avec la RATP. Une aire de dépose sera également aménagée à l'entrée de la rue de Steinkerque. Car le taux de rotation des touristes le jour à Mont-

martre est élevé. La durée moyenne des visites a été évaluée entre 1 heure 10 et 1 heure 30. Ceci explique que les caristes, qui ont des aires de stationnement souvent éloignées (le Louvre, Bercy) préfèrent tourner à vide et se garer où ils peuvent. Désormais ça ne sera plus possible.

Les associations de riverains ont pris acte de ces mesures : « C'est positif, mais encore insuffisant. » Il est vrai que des aires de stationnement permanent aux portes de Paris, à l'écart des habitations, avec navettes vers les lieux touristiques, demeurent la solution idéale, déjà pratiquée dans d'autres villes européennes. A Paris, on cherche encore les terrains. Mais un premier résultat vient d'être obtenu, même s'il ne règle pas tout.

Jean-Yves Sparfel

**18e**  
**INFOS**

## Contre les squatteurs de la rue de la Chapelle, Daniel Vaillant choisit la dureté.



Dan Aucante

Dans la cour du 77, rue de la Chapelle.

20 familles, avec 73 enfants, se sont installées début août dans cet immeuble inoccupé appartenant à la SNCF.

**Deux immeubles rue de la Chapelle ont été squattés durant l'été par des familles mal logées. Le tribunal devait se prononcer le 30 septembre sur la demande d'expulsion. Mais l'inscription des enfants dans les écoles a posé des problèmes.**

**D**ans l'immeuble du 77 rue de la Chapelle, inhabité, 20 familles se sont installées, les unes après les autres, au début d'août. Au 49 de la même rue, inoccupé également, 17 familles sont arrivées le 16 août. Elles sont de nationalités guinéenne, malienne, sénégalaise, mauritanienne, ivoirienne, quelques-unes françaises. Elles viennent d'endroits

divers de la région parisienne et même quelques-unes de province. Deux points communs : elles sont toutes en France depuis longtemps, et toutes ont suivi des parcours difficiles en matière de logement.

Certaines ont été expulsées récemment de leur appartement pour des raisons diverses, d'autres vivaient depuis des mois, voire des années,

chez des amis. Deux de ces familles faisaient partie des « sans-papiers de Saint-Bernard » et étaient donc, jusque là, logées avec ce groupe rue du Faubourg Poissonnière.

Au 77 par exemple, M. B. Guinéen, père de quatre enfants, en France depuis 1987, avec des papiers en règle, a dû quitter en 1992 son loge-

(Suite page 4)



(Suite de la page 3)

ment, que le propriétaire avait vendu. Depuis cette date, il n'a pas réussi à en trouver un autre. Les logements HLM à loyers abordables pour une famille nombreuse avec un salaire de manœuvre sont très rares ; et le fait d'être africain est un handicap souvent insurmontable : les Offices d'HLM pratiquent presque toutes, sans le dire, des quotas (pourant illégaux). Depuis cinq ans, la famille de M. B navigue donc d'un hébergement de fortune à un autre, le plus souvent chez des amis eux-mêmes à l'étroit ; à un moment, le père logeait d'un côté, la mère de l'autre, les enfants répartis entre eux.

Il y a 73 enfants dans l'immeuble du 77 rue de la Chapelle, un peu moins dans celui du 49.

### La SNCF, propriétaire, s'adresse au tribunal

Lorsque des squatteurs s'installent dans un immeuble, le propriétaire dispose d'un délai de 48 heures pendant lequel il peut les faire expulser par la force publique. Ensuite, il faut un jugement.

Dans les deux immeubles de la rue de la Chapelle, le propriétaire est la SNCF, et elle a laissé passer le délai. La deuxième fois, c'est parce que le 16 août était un samedi. Elle s'est donc adressée au tribunal, qui doit statuer le 30 septembre.

Ces immeubles étaient inoccupées, mais pour l'un comme pour l'autre, des projets d'utilisation existaient. L'immeuble du 77 devait faire place à des logements sociaux (PLA). Le 49 devait être transformé par la Sonacotra en "hôtel social", dans le cadre du plan Périssol de logements d'urgence, pour des familles ayant des difficultés d'insertion dans un logement normal.

Daniel Vaillant, maire du 18e, a ouvert le conseil d'arrondissement du 15 septembre par une déclaration solennelle : «*Je ne cautionne pas cette occupation, a-t-il dit notamment. Je ne suis pas de ceux qui souhaitent concentrer toutes les misères dans un même quartier.*» Bref, il a, sur un ton assez dur, expliqué qu'il soutient la demande d'expulsion.

Une question reste mystérieuse : comment a été prise la décision collective d'occuper ces immeubles ? Il ne semble pas qu'on puisse y voir l'action de groupes d'aide aux travailleurs immigrés ou de groupes politiques ; le DAL lui-même (*Droit au logement*) ne s'est engagé dans l'aide à ces familles qu'après plusieurs semaines. Il semble que des réseaux africains aient joué ; il n'est pas exclu que certaines personnes aient tiré un peu d'argent de ces familles, sans qu'on puisse l'assurer...

### Inscriptions dans les écoles : la mairie traîne les pieds

Dans l'immédiat, un problème a été posé : l'inscription des enfants de ces squatts dans les écoles. Dès le mois d'août, plusieurs mères de famille ont engagé les démarches dans ce but. Elles se sont d'abord heurtées à un refus des services de la mairie du 18e,

qui exigeaient qu'elles présentent un certificat de domicile. Or la loi est formelle : tous les enfants en âge scolaire doivent aller à l'école, quelle que soit la situation de leurs parents quant à la nationalité ou quant aux conditions de leur logement. C'est une obligation absolue pour les parents, ça l'est aussi pour les pouvoirs publics qui ne peuvent pas refuser d'accueillir ces enfants.

Malgré les démarches des associations de parents d'élèves et d'habitants du quartier, la mairie du 18e a continué en septembre à faire les plus grandes difficultés.

Daniel Vaillant lui-même, lors du conseil d'arrondissement du 15 septembre, a déclaré qu'il n'était pas pour inscrire dans le 18e des enfants qui auraient été déjà inscrits auparavant dans d'autres arrondissements ou d'autres communes. Que fallait-il comprendre ? Que les mères de famille qui habitaient auparavant Nanterre, ou Issy-les-Moulineaux, voire Châtellerauld, doivent chaque matin accompagner leurs enfants dans les écoles de ces villes ? La question n'est pas posée au hasard : le 23 septembre, la mairie n'avait toujours pas voulu inscrire, par exemple, deux enfants venus d'Issy-les-Moulineaux.

### Les écoles de la Chapelle sont archi-pleines

La municipalité du 18e a fait valoir que les écoles proches de ces deux immeubles étaient archi-pleines et ne pouvaient pas accueillir plus d'un ou deux enfants supplémentaires. C'est parfaitement vrai, et c'est d'ailleurs une situation scandaleuse.

Finalement, après de multiples démarches et d'interminables négociations, des solutions ont été trouvées pour à peu près tous les enfants. Ceux qui étaient inscrits auparavant dans des arrondissements ou des banlieues proches (10e, Saint-Ouen) continueront d'aller dans ces écoles. Les autres sont répartis dans cinq ou six écoles du 18e, parfois assez loin. En maternelle, où l'obligation scolaire n'existe pas, les enfants n'ont été pris qu'en grande section.

Noël Monier

### Les sports du 18e s'exposent à la mairie

Comme chaque année, l'Office municipal des sports présente à la mairie du 18e une double exposition : dans la salle des fêtes au premier étage, le salon *L'art et le sport* (peintures, sculptures...) ; et dans le hall central, des panneaux sur lesquels les associations sportives de l'arrondissement présentent leurs activités. Occasion pour chacun de découvrir comment pratiquer le sport de son choix. Du 11 au 25 octobre dans la salle des fêtes, jusqu'au 31 octobre dans le hall.



Thierry Nectoux

Rue d'Orsel, le 10 septembre.

## 35 enfants de maternelle entre la rue d'Orsel et la rue Houdon

Rentrée chaude à la maternelle de la Rue d'Orsel : les «grands» ont bien failli ne pas rentrer, tandis que les «petits» ont manqué sortir.

La grande section de cette école, qui craque en ses murs, était logée depuis plusieurs années dans une école primaire proche, celle de la rue Houdon. Mais l'école de la rue Houdon n'avait jamais apprécié d'être ainsi «squattée». On dit même que, sous couvert de réfection de la cour, les jeux pour petits de maternelle y ont été démontés durant cet été. Et en cette rentrée 1997, les parents de la maternelle ont eu une mauvaise surprise : plus de classe «transplantée» à Houdon, et 35 enfants dehors n'ayant plus que la cour de l'école d'Orsel pour y pleurer leur maître absent.

Protestations des parents. On leur dit au rectorat que l'ouverture de la

classe est «gelée», on les envoie un peu balader, puis on leur fait une proposition «intéressante» : se débarrasser des plus petits inscrits en maternelle pour faire place aux plus grands, les renvoyer chez papa-maman, ou les répartir dans quelques écoles maternelles avoisinantes.

Réponse des parents : on occupe l'école. Cela dura quelques jours jusqu'à ce qu'on apprenne qu'on leur faisait une faveur extrême : l'ouverture d'une classe rue Houdon.

Retour donc à la case départ. C'est gagné pour cette année, mais qu'en sera-t-il l'an prochain ? Les enfants de maternelle doivent être accueillis mais, c'est vrai, l'implantation de classes enfantines dans une école primaire pose de multiples problèmes. Alors, que faire ? Construire.

M.P. L.

## Des classes manquantes dans les écoles de la rue Richomme

La rentrée des classes 1997 s'est effectuée mieux que l'année précédente. Quelques problèmes cependant à la Goutte d'Or.

Les parents d'élèves de ce quartier avaient, avant les vacances, multiplié les actions pour obtenir l'ouverture de deux ou trois classes maternelles supplémentaires, dans des locaux provisoires, en attendant que soit achevée la construction de la nouvelle école du 51 rue de la Goutte d'Or. La mairie de Paris a d'abord nié la nécessité de ces classes nouvelles, puis argué de l'absence de terrain.

Finalement, au dernier moment, elle a fait construire, sur un terrain vague rue Richomme, un baraquement comportant deux pièces, l'une pour la classe, l'autre servant de dortoir pour la sieste. Donc une classe supplémentaire seulement, alors qu'il en aurait fallu deux (et trois si l'on veut accueillir des enfants avant 3 ans). En outre, cette construction souffre d'avoir été faite à la hâte : fenêtres ouvrant sur un mur, sol gondolé dans la cour d'entrée, et qu'en sera-t-il de la température durant l'hiver ?

Problème également à l'école élémentaire rue Richomme. Cette école avait bénéficié à la rentrée 1997 de quatre pièces supplémentaires nouvel-

lement construites ; mais aucun enseignant n'avait été désigné pour qu'on puisse y ouvrir des classes. Ces locaux servaient pour diverses activités pédagogiques. A la rentrée 1997, sous la pression de l'augmentation des effectifs, une de ces pièces a été transformée en classe.

Enseignants et parents d'élèves estimaient indispensable l'ouverture de cette classe de plus. Ils ont eu le plus grand mal à se faire entendre. La nouvelle inspectrice, venue constater le nombre d'élèves présents, semblait douter de la nécessité d'une classe supplémentaire. L'ouverture, finalement, a bien eu lieu, mais la classe a attendu le 23 septembre pour avoir un maître.

Mais dans une école qui, comme celle-ci, comporte une forte proportion d'enfants étrangers, beaucoup d'élèves, partis avec leurs parents en vacances dans leur pays d'origine, rentrent avec quelques jours de retard, à cause des problèmes de tarifs d'avion et autres. Le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée est très inférieur à l'effectif qui devra être accueilli.

Et effectivement, fin septembre, on constate que le nombre moyen d'élèves par classe prévu par les règlements de l'Education nationale est maintenant dépassé...



# Construire le collège de la Chapelle avant d'agrandir celui de la rue Boinod, ou vice-versa ?

*La question est posée après l'avis "défavorable" du commissaire-enquêteur.*

Il est très rare qu'à la fin d'une enquête publique légale, le "commissaire-enquêteur" donne un avis totalement défavorable au projet soumis à enquête. Généralement, après avoir entendu les doléances et les suggestions des habitants, il fait le tri, retient une partie des remarques et suggère des modifications plus ou moins importantes, mais sans remettre le projet en cause.

C'est pourtant ce qui s'est passé pour l'enquête publique qui a eu lieu en juin à la mairie du 18e sur le projet d'extension du collège Marie Curie, rue Boinod : «avis défavorable», conclut le commissaire-enquêteur, Mme Broussard, dans son rapport remis cet été.

Pourquoi ? Un bref exposé de la situation l'explique.

## Deux collèges rue Boinod, aucun à la Chapelle

Rue Boinod, dans le quartier Amiraux-Simplon, il y a deux collèges, à moins de 150 mètres l'un de l'autre : le collège Gérard Philipe et le collège Marie Curie.

Mais dans un quartier voisin, à la Chapelle, il n'y a pas de collège.

Conséquence : les enfants de la Chapelle, lorsqu'ils passent en sixième, sont dispersés dans divers collèges situés dans d'autres quartiers, parfois loin de leur domicile - entre autres dans les collèges Gérard Philipe et Marie Curie.

Depuis des années, les parents d'élèves de la Chapelle réclament la construction d'un nouveau collège dans leur quartier. Jusqu'à mai dernier, la mairie de Paris répondait imperturbablement : non. «Il y a assez de places dans les collèges du 18e», disait-elle.

De leur côté, les habitants du quartier Amiraux-Simplon ne sont pas très satisfaits de voir débarquer chaque matin tant de collégiens venus d'ailleurs. Eux aussi sont donc favorables à la construction d'un collège à la Chapelle.

## Tibéri change soudain d'avis

Mais la mairie de Paris, jusqu'en mai dernier, avait pris une autre option : non seulement elle refusait la construction d'un collège à la Chapelle, mais elle avait décidé d'agrandir le collège Marie Curie en le portant de 12 à 20 classes.

Pour réaliser cette extension, il faut démolir quelques maisons voisines situées cité Traeger, et donc exproprier ; une "enquête publique" préalable était donc obligatoire. Elle a été programmée pour juin. Dans l'exposé des motifs, le maire de Paris justifiait la création de ces 8 classes supplémentaires par la nécessité d'accueillir les enfants de la Chapelle, de plus en plus nombreux en raison de la construction de groupes d'immeubles nouveaux.

Mais entre temps, il s'est produit un événement imprévu : une campagne électorale. Comme par miracle, le mai-

**Malgré l'avis défavorable du "commissaire-enquêteur", le maire de Paris maintient son projet d'agrandissement rapide du collège Marie Curie, rue Boinod.**

**Dans le même temps, il confirme sa promesse de construire un nouveau collège à la Chapelle, mais pour 2 002 seulement. Le conseil d'arrondissement du 18e n'est pas d'accord et demande que ce soit 1 999. Les associations de parents d'élèves, elles, demandent 1 998. Ces divergences pourraient se transformer en conflit.**

**Les deux questions (agrandissement de Marie Curie et construction à la Chapelle) sont liées. Voici pourquoi.**



**Ce terrain appartenant à la SNCF mais inutilisé, près de la place Hébert, pourrait accueillir le futur collège de la Chapelle. Il est même suffisamment vaste pour qu'on puisse y implanter aussi la nouvelle école de 12 classes promise par M. Tibéri. (A gauche, un ancien entrepôt de messageries, destiné à la démolition. A droite, l'ensemble d'immeubles de la rue Cugnot.)**

re de Paris a soudain changé d'avis au sujet du collège de la Chapelle : à la veille du premier tour, voilà qu'il s'est déclaré favorable à sa construction !

C'est là-dessus que Mme Broussard, commissaire-enquêteur, a fondé son avis : puisqu'il est désormais décidé de construire un collège à la Chapelle, dit-elle en substance, les arguments invoqués pour justifier l'extension du collège Marie Curie rue Boinod ne tiennent plus. Il faut donc reporter ce projet à plus tard. Il faut d'abord, dit-elle, construire à la Chapelle, et ensuite seulement examiner si l'extension du collège Marie Curie reste nécessaire.

Elle se range ainsi aux avis émis par les parents d'élèves comme par les habitants du quartier Amiraux-Simplon.

Face à ce refus, le maire de Paris a, légalement, deux possibilités : il peut suivre l'avis du commissaire-enquêteur, ou bien il peut passer outre et demander au Conseil de Paris de voter quand même le projet contesté ; mais dans ce deuxième cas, il doit le motiver autrement.

Jean Tibéri a choisi cette deuxième solution. Il a donc présenté à nouveau au conseil d'arrondissement du 18e (consulté pour avis) et au Conseil de

Paris (qui doit décider) le projet d'extension du collège Marie Curie, sans rien y changer, sauf l'exposé des motifs. Il confirme qu'on construira un collège à la Chapelle, mais celui-ci, dit-il, ne sera prêt qu'en 2 002. L'extension du collège Marie Curie, en attendant, reste donc nécessaire...

## Les parents contre l'extension, Vaillant pour

En l'an 2 002 ? En lisant cela, les responsables des associations de parents d'élèves ont bondi. Pour eux, pas question d'attendre si longtemps. Ils estiment qu'on peut, et qu'on doit, construire le collège de la Chapelle pour la rentrée 1998.

«Nous ne faisons pas confiance à la mairie de Paris», disent-ils.

Ils ont donc demandé au conseil d'arrondissement du 18e de voter contre l'extension du collège Marie Curie tant que le collège de la Chapelle ne sera pas construit.

Daniel Vaillant, maire du 18e, ne les a pas suivis. Lors du conseil d'arrondissement du 15 septembre, il a recommandé un avis favorable à l'extension du collège Marie Curie, en l'assortissant toutefois d'une demande : que le

collège de la Chapelle soit construit pour 1 999, et non pour 2 002.

Tous les conseillers d'arrondissement ont voté pour ce souhait de 1 999. Plusieurs conseillers de droite ont toutefois indiqué qu'ils n'étaient pas sûrs que cela serait possible...

Les représentants des associations de parents d'élèves, présents dans le public, sont alors sortis en claquant la porte. Ils continuent d'exiger 1998.

## Négociations avec la SNCF

Est-ce réalisable ? Actuellement la Ville de Paris ne dispose pas du terrain nécessaire pour construire ce collège de la Chapelle.

Il existe un terrain idéalement situé, appartenant à la SNCF mais inutilisé, près de la place Hébert. Les négociations pour l'acheter sont en cours. Daniel Vaillant, désormais ministre, pèse de tout son poids ; il a reçu dans son bureau, à la mairie du 18e, le directeur de la SNCF pour en parler. Il a demandé au ministre des Transports d'agir dans le même sens. La SNCF est d'accord sur le principe ; mais à l'heure où nous écrivons, les négociations n'ont pas encore abouti, on ne s'est pas encore mis d'accord sur le prix.

Lorsque l'accord sera fait, l'achat du terrain demandera encore un certain temps (il faudra un vote du Conseil de Paris) ; ensuite, il faudra définir le projet, lancer un appel d'offre dans les formes légales, choisir un architecte, un entrepreneur ; nouveaux délais. La date de 1 998 semble donc effectivement difficile à tenir ; celle de 1 999, en revanche, n'est pas irréaliste.

## La question du jardin public

Et pour ce qui concerne le collège Marie Curie, rue Boinod ? Les habitants du quartier Amiraux-Simplon sont partagés entre deux désirs.

D'une part, ils souhaitent eux aussi la réalisation prioritaire du collège de la Chapelle.

D'autre part, il faut savoir qu'actuellement les deux collèges, Gérard Philipe et Marie Curie, sont archi-pleins. Tellement que le collège Gérard Philipe est obligé d'utiliser comme locaux scolaires des baraquements préfabriqués situés de l'autre côté de la rue. Or, c'est sur l'emplacement de ces baraquements que doit être créé le jardin public tant attendu par les habitants.

Tant que le collège a besoin de ces baraquements, pas question de jardin public. C'est un argument en faveur d'une extension rapide du collège Marie Curie, qui permettrait de libérer et d'abattre les baraquements...

En fin de compte, tout est suspendu à la question suivante : le maire de Paris a-t-il réellement la volonté de construire le collège de la Chapelle, et dans les meilleurs délais, ou bien cette décision est-elle destinée au cimetière des promesses électorales non tenues ?

**René Molino**



## L'élargissement de la rue Riquet définitivement enterré

Une enquête publique sera ouverte à la mairie du 18e, du 6 octobre au 8 novembre, sur un projet ainsi dénommé par l'administration : «*Levée d'un emplacement réservé pour élargissement de voie, 65, 67, 71 à 81 rue Riquet.*» L'affiche qui l'annonce a troublé certains habitants de ce quartier. On se rappelle en effet que, durant plusieurs années, l'administration de l'Hôtel de Ville a eu le projet de doubler la largeur de la rue Riquet, malgré l'opposition quasi-unanime des habitants. En novembre 1995, finalement, le maire de Paris Jean Tibéri y avait renoncé.

Cette enquête publique, en octobre 97, signifie-t-elle que le projet serait à nouveau à l'ordre du jour ?

Les habitants de la rue Riquet peuvent se rassurer : cela signifie, au contraire, que le projet est définitivement enterré. En effet, en vue de cet élargissement de la rue, la Ville de Paris avait inscrit dans le *plan d'occupation des sols* une servitude sur les maisons situées du côté impair de la rue. Pour que cette inscription soit annulée, «levée», il faut suivre la procédure légale de l'enquête publique. Mais c'est une enquête de pure forme : il ne s'agit pas d'autoriser un projet nouveau, mais de prendre acte de l'abandon d'un projet ancien.

## Bientôt le marché Porte d'Aubervilliers

L'aménagement de la Porte d'Aubervilliers avance peu à peu. Les travaux de voirie sont achevés. La plantation d'arbres commencera en octobre.

Avec l'arrivée des premiers occupants de la nouvelle Cité Claude Bernard, située juste de l'autre côté de la Porte, dans le 19e arrondissement, l'ouverture annoncée d'un marché sur le terre-plein central (entre 10 et 20 commerces, essentiellement alimentaires) est attendue impatientement, avant la fin de l'année 1997. Il remplacerait l'actuel marché dit «marché Crimée» qui est quasiment mort (deux commerçants seulement le fréquentent encore).

## Une enquête publique sur la Moskowa

En même temps que l'enquête sur la rue Riquet (ci-dessus) et celle sur le puits de la Madone (voir page ci-contre) se déroulera à la mairie du 18e une troisième enquête publique, concernant le quartier de la Moskowa, près de la Porte de Saint-Ouen. Il s'agit d'autoriser la Ville de Paris à racheter plusieurs immeubles de ce quartier. Les habitants sont appelés à prendre connaissance du dossier et à donner leur avis, du 4 au 26 octobre.



## La Chapelle ardente de la SNCF

La vie du quartier de la Chapelle est liée à la SNCF.

Le quartier est enserré entre les tranchées ferroviaires des gares du Nord et de l'Est. La SNCF y dispose d'immenses terrains, maintenant inutilisés pour la plus grande partie, et qu'elle cède peu à peu pour combler son déficit.

Ainsi, 3 hectares devraient être libérés pour le projet de ZAC Pajol (ZAC = zone d'aménagement concerté), très contesté, et dont nous avons déjà parlé à de nombreuses reprises. D'autres terrains, ceux de l'ancienne gare de marchandises, situés au nord de la place Hébert, pourraient être utilisés pour le futur collège de la Chapelle (voir page 5).

Par ailleurs, les sociétés immobilières de la SNCF, notamment la société la Sablière, sont propriétaires de centaines de logements dans des immeubles du quartier : entre autres dans les tours de la Porte de la Chapelle, rue de la Chapelle (deux de ces immeubles viennent d'être occupés par des squatteurs, voir page 3) et dans un vaste ensemble d'immeubles neufs entre la rue Cugnot et la rue Marc Séguin.

Enfin, le quartier est actuellement agité par un problème de pollution de l'air par les locomotives Diesel du dépôt Paris-Villette situé en bordure des rues Pajol, Torcy et Cugnot).

## Toujours pas de vraie réponse pour la pollution des locomotives Diesel

Pendant longtemps, au temps des locomotives à vapeur, les habitants des quartiers de la Chapelle longeant les voies de chemins de fer se sont plaints du bruit des trains, des fumées et de la pollution engendrées par le charbon. En creusant les trouées des rails, les constructeurs de chemins de fer ne s'étaient pas préoccupés des quartiers morcelés ou du quotidien des habitants. De nos jours, le bruit n'engendre plus que 16 % de plaintes, a révélé le questionnaire fait sur le quartier par l'association la Chapelle. En revanche, la pollution de l'air continue d'être dénoncée<sup>1</sup>.

Depuis plus de deux ans, les parents d'élèves et les enseignants de l'école du 5 et 7 rue de Torcy, ainsi qu'une partie croissante des résidents situés eux aussi à proximité du dépôt Paris-Villette, demandent des mesures contre «les importants panaches de fumée... [et] les odeurs... perceptibles par intermittence, selon les conditions météorologiques»<sup>2</sup> engendrés par les locomotives Diesel qui vont et viennent sans cesse sur le site. Ce «garage national» accueille une centaine de motrices Diesel utilisées pour des manœuvres ou sur la ligne Paris-Bâle.

Les moteurs Diesel sont, on le sait, particulièrement pollués. Un rapport du *Comité de précaution et de prévention* initié par l'ancien ministre de l'Environnement du gouvernement Juppé, Corinne Lepage, établissait officiellement que l'exposition aux particules Diesel augmente de 30 % les

risques de cancer du poumon et la fréquence des décès par affection respiratoire. En outre, bon nombre des locomotives Diesel utilisées sur le site Paris-Villette sont aussi vétustes que les moyens de réglage utilisés (pifomètre, regard aiguillé). Les locomotives, immobiles, font tourner leurs moteurs durant plusieurs heures à divers moments du jour ou de la nuit, afin de les maintenir en état de démarrer immédiatement.

Cependant, des études menées, à la demande des habitants, par le Labo-

en général», donc, estiment les habitants du quartier, pas adaptés à une mesure des polluants spécifiques à ces motrices. Alain Grimfeld, chef du service de pneumologie de l'hôpital Trousseau, dans un entretien publié par *Libération* le 5 septembre, déplore que les deux capteurs utilisés à Paris «ne mesurent que les grosses particules, moins pernicieuses que celles plus fines émises par les seuls Diesel».

L'association *Gare aux pollutions*, qui s'est créée sous l'impulsion des Verts avec quelques-uns des résidents

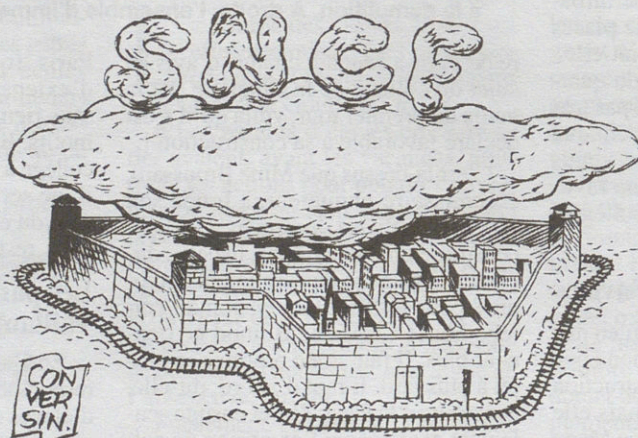
les plus déterminés, conteste les méthodes utilisées pour les études, ainsi que les périodes choisies (lors de la grève générale des transports en 1995, par un printemps pluvieux en 1997). Elle accuse la SNCF d'avoir déplacé des machines au moment des prélèvements.

Philippe Massoni, préfet de police, interrogé par le maire du 18e Daniel Vaillant à ce sujet, a répondu le 3 juillet dernier qu'aucune pollution particulière au site n'avait été constatée, mais qu'«un projet d'actualisation de l'installation classée<sup>3</sup> que constitue le dépôt Paris-Villette serait soumis à l'avis du Conseil départe-

mental d'hygiène au cours de la séance de septembre prochain».

L'ex-député de Paris Jean-Pierre Pierre-Bloch avait de son côté saisi le Médiateur de la République, Jacques Pelletier. Dans sa réponse du 16 juillet, celui-ci (tout en lui faisant remarquer que, selon la loi, il n'aurait pas dû le saisir directement mais aurait dû passer par l'intermédiaire d'un député ou

**Les riverains multiplient les démarches pour obtenir le déplacement du dépôt SNCF Paris-Villette sur un autre site, à l'écart des zones habitées et des écoles.**



ratoire central de la Préfecture de police du 22 février au 20 mars dernier et par celui de la Ville de Paris, ont abouti à des rapports selon lesquels la pollution sur ce site ne serait pas vraiment supérieure à celle du reste de la capitale. La SNCF en conclut que le déplacement du dépôt Paris-Villette sur la zone industrielle de Vaire ne s'impose pas.

Mais les auteurs de l'étude indiquent qu'elle a été effectuée avec des appareils de mesure «se fondant sur les polluants et indicateurs de pollution classiques liés aux combustibles

1. Voir Le 18e du mois de février 97.  
2. *Courrier de la Direction de la protection du public, Préfecture de police, daté du 9 juillet 1996.*

3. Il s'agit ici des établissements classés comme «installations industrielles» et soumis, à ce titre, à certains règlements d'hygiène et de sécurité.



d'un sénateur en exercice...) reconnaît que «ces machines anciennes qui, pour se mettre en marche, ont besoin que leur moteur chauffe pendant des heures, dégagent d'énormes nuages de fumée, polluant ainsi fortement l'air du secteur environnant». Il ajoute que «les dépôts ferroviaires et les gares de triage ne sont pas au regard des dispositions de la loi du 19 juillet 1976 considérés comme des "installations classées"». Aussi les pouvoirs publics disposent-ils de peu de moyens pour traiter les problèmes de pollution que le fonctionnement de ces infrastructures peut entraîner.» Ce qui a pour conséquence la clôture du dossier.

Notons la contradiction entre le préfet de police et le Médiateur : ce site est-il ou non classé comme "installation industrielle" ?

### La ZAC Pajol remise en cause

Il semblerait que les pouvoirs publics reconnaissent enfin à demi-mot l'importance de cette pollution, car M. Massoni parle en conclusion de la lettre de «tenir compte des réserves émises à l'occasion de l'examen de ce dossier, sur l'opportunité de poursuivre certaines constructions, telles qu'habitations et locaux scolaires, en zone limitrophe du dépôt. Le Conseil départemental de l'hygiène examinera au cours de cette même séance une proposition de vœu portant recommandation concernant l'urbanisation de ce secteur.»

Autrement dit, et pour être clair, cette affaire de pollution remet en question le projet de ZAC Pajol. Ce projet, on le sait, prévoit de construire 570 logements et une école de 12 classes juste en bordure des voies ferrées, sur un terrain appartenant à la SNCF, situé entre la rue du Département, la rue Pajol et la rue Riquet. Il est très fortement contesté par les associations du quartier. L'association La Chapelle était née en 1994 spécialement pour lutter contre cette ZAC.

Le Conseil de Paris en a cependant décidé la construction par un vote du 22 janvier 1996. Et le permis de démolir les anciens hangars SNCF qui se dressent actuellement sur ce terrain est apposé depuis janvier dernier. (Il comporte d'ailleurs des irrégularités, constatées par huissier : il est illisible de la voie publique, situé haut et loin du trottoir et il n'a pas été enregistré à la mairie du 18e.)

### Une entrevue au ministère

Tout un quartier attend des pouvoirs publics un semblant de coordination et une réelle concertation. Une délégation d'associations, de parents et de résidents a été reçue le 23 septembre au ministère de l'Environnement au sujet de ce problème de l'air. L'entrevue a été longue. Premier résultat : deux représentants de l'association ont été invités à participer à la réunion du Comité départemental d'hygiène le 26 septembre.

Niki Picalitos

**18e**  
**INFOS**

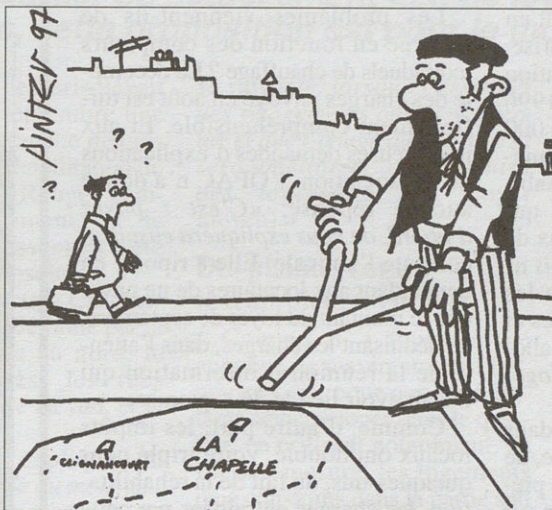
## Le creusement d'un puits à plus de 650 mètres de profondeur sous la Madone

**Une enquête publique est en cours à la mairie du 18e sur ce projet de puits artésien, qui devrait remplacer celui du square Hébert.**

Du 17 septembre au 10 octobre se déroule à la mairie du 18e une enquête publique sur le projet de forage d'un puits artésien place de la Madone, dans le quartier de la Chapelle. Tous les habitants du 18e, notamment ceux du quartier concerné, peuvent consulter le dossier et inscrire leurs remarques. C'est la SAGEP (Société anonyme de gestion des eaux de Paris) qui réaliserait ce forage. L'enquête publique est légalement obligatoire pour des travaux de cette nature.

Ce puits remplacerait celui, très ancien, qui se trouve sous le square Paul Robin (place Hébert), et qui n'est plus en état de fournir de l'eau, étant obstrué à 300 mètres de profondeur.

On appelle "puits artésien" un puits foré jusqu'à une nappe souterraine située entre deux couches imperméables (argile par exemple) et d'où l'eau, sous pression, jaillit naturellement dès qu'une ouverture est faite. Celui qu'on creusa place Hébert de 1863 à 1874 alignait ses tuyaux jusqu'à une profondeur de 719,24 mètres. C'était, avec le matériel de forage de l'époque, un chantier formidable. Le puits s'écroula dès son achèvement. Les travaux reprirent ensuite et ne furent achevés qu'en 1891. L'eau, d'une température de 27° en moyenne, était destinée à la



piscine construite à cet endroit : la piscine Hébert (dite aussi actuellement "piscine des Fillettes").

En 1933, on refit ce puits, qui alimenta la piscine jusqu'à la rénovation de celle-ci en 1991-92. Le pompage dut alors être arrêté car du sable remontait avec l'eau.

Le nouveau forage est prévu place de la Madone afin d'éviter tout incident de chevauchement avec celui de la place Hébert.

L'eau est prélevée dans "l'Albien", une nappe aquifère qui se trouve dans des formations sableuses, à plus de 650 mètres en-dessous du niveau zéro. Cette nappe appartient à la strate appelée "crétacé inférieur", datant d'il y a plus de 60 millions d'années. L'eau en est potable mais l'excès de

fer et de manganèse par rapport aux seuils fixés par les décrets demande pour les usages courants des traitements adaptés.

L'eau puisée place de la Madone sera destinée aux fontaines, et à l'alimentation des Parisiens en cas de crise.

Reste un brouillard administratif à propos de la réouverture ou de la condamnation du puits de la place Hébert qui, selon M. Lemaire, de la circonscription nord de la Jeunesse et des Sports, pourrait être remis en service si on le décidait, et alimenter de nouveau la piscine d'une eau minérale et tempérée.

En même temps que la réfection de ce puits artésien à la Chapelle, la SAGEP va en réhabiliter trois autres, ceux de la piscine de la Butte-aux-Cailles (13e), de la piscine Blomet et de la place Mulot (15e).

Donald James

### Au milieu du square

Les travaux, déclare la SAGEP, occuperaient une surface de 800 m<sup>2</sup> au milieu du square de la Madone et pourraient commencer avant la fin de l'année. Une information du public est prévue dans les semaines qui précéderont l'ouverture du chantier, permettant aux riverains de faire valoir leurs demandes.

## La deuxième procession du dieu-éléphant à la Chapelle et à la Goutte d'Or

Pour la deuxième année, la procession du dieu hindou Ganesh, le "dieu-éléphant" a eu lieu à Paris. Le dieu est sorti à 11 h, le 31 août, du temple de Sri Manika Vinayakar Alayam, situé dans le quartier de la Chapelle, 72 rue Philippe de Girard, sur son char décoré de tissus brillants et de guirlandes de fleurs multicolores, tiré par des fidèles à l'aide de deux cordes en fibres végétales. Devant la procession, un camion versait de l'eau pour nettoyer et purifier le sol. Des centaines d'hommes et de femmes suivaient, en vêtements traditionnels, portant des cavadi (arceau de bambou fleuri porté sur l'épaule), des kumbam (pot de cuivre avec noix de coco et feuilles de manguiers), des coupes de camphre enflammé.

Ce cortège coloré est descendu jusqu'à la rue du Faubourg-St-Denis, quartier où vivent de nombreux immigrés tamouls et indiens, puis, remontant dans le 18e par la rue Marx-Dormoy, a fait un détour dans le quartier de la Goutte d'Or jusqu'à la rue Labat, où l'on trouve également des Tamouls.

Il y a en France environ 100 000 adeptes de la religion hindoue, dont la moitié à Paris, de nationalité française (principalement originaires de la Réunion), indienne, sri-lankaise, etc... (Voir le 18e du mois d'octobre 96.)



Jean-Michel Delage



## Cité Charles Hermite : des charges prohibitives

Les locataires des 1 300 logements de la Cité Charles Hermite, gérés par l'OPAC (Office HLM de la Ville de Paris) ont eu en septembre une mauvaise surprise. On leur demandait, sans information préalable, de régler au titre de 1996 un surcroît de charges allant de 3 000 à 18 000 F selon les cas. Une première dont se passeraient bien des habitants à revenus modestes à qui l'OPAC, en engageant les travaux de réhabilitation (voir *Le 18e du mois* n° 1 et n° 26), avait annoncé que les hausses de loyer seraient minimales et pour la plupart compensées par l'allocation d'aide personnalisée au logement (APL).

Mais l'APL n'intervient pas dans le paiement des charges. En outre, de nombreux locataires ont choisi le prélèvement automatique du loyer sur leur compte. Imaginez le désarroi de petits retraités, qui se verront à découvert et devront payer des agios à leur banque !

L'Amicale des locataires de la cité, épaulée par la CNL, s'interroge sur les promesses de l'OPAC.

Les problèmes viennent-ils de l'entrée en fonction des compteurs individuels de chauffage ? Le décompte des charges envoyé en août est difficilement compréhensible. Et aux nombreuses demandes d'explications de l'association, l'OPAC n'a donné aucune réponse. « *C'est : payez d'abord, on vous expliquera ensuite* », constate l'amicale. Elle a riposté en demandant aux locataires de ne payer que le montant du loyer de septembre, en déduisant les charges, dans l'attente de la réunion d'information qui devait avoir lieu le 26 septembre.

Comme, d'autre part, les impôts locaux ont doublé, voire triplé pour quelques-uns, du fait de la réhabilitation, les charges entraînées par cette opération suscitent angoisse et colère. La CNL résume ainsi la situation: « *Grosse connerie ou belle arnaque.* ».

Jean-Yves Sparfel

## Une nouvelle association : Pluriel 18

La cité Charles Hermite vient de s'enrichir d'une nouvelle association : *Pluriel 18*. Elle se donne pour but de développer les échanges socio-culturels, pour une meilleure relation entre les habitants. Elle organisera des soirées-débats, des expositions de photos, et propose diverses idées : diffusion d'un journal, activités de jeux, jumelage avec d'autres cités françaises ou étrangères, ouverture d'une bibliothèque dans la cité. Pour les 3 000 habitants, ces activités culturelles ne seraient pas un luxe.

La première initiative de *Pluriel 18* est de demander leurs témoignages aux habitants de la cité, anciens et récents, sur hier et demain : quelle évolution, quel avenir ? Ecrits, images, photos, films seront les bienvenus. Ils permettront l'organisation d'une exposition dans les mois à venir au local inter-associatif du 46 boulevard Ney.

(*Pluriel 18*, 24 boulevard Ney, escalier 30, 75018 Paris. Nos lecteurs, même s'ils n'habitent pas la cité, peuvent bien sûr s'associer à cette recherche de documents.)

## 4 octobre : brocante à la Porte d'Aubervilliers

Autre initiative : la onzième brocante organisée par *Objectif 18e*, une des doyennes des associations de la cité, et dont le succès ne se dément pas. Elle se tiendra le 4 octobre Porte d'Aubervilliers.

## CADRE EXQUIS

**ENCADREMENTS**  
Boîtes. Vitrines.  
Socles. Miroirs.  
Créations. Restaurations.

Catherine Enten et Daniel Danzon. 31, rue Doudeauville, 75018 Paris.  
Tél. 01 46 06 69 46 Fax 01 46 06 91 44

Ouvert du lundi après-midi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

## Fête réussie et après débats à Amiraux-Simplon

*Beau temps, bonne affluence, et des débats dans lesquels s'est exprimé le malaise du quartier... la première fête du quartier Amiraux-Simplon, le 20 septembre, peut être résumée ainsi.*



Photos Christian Adnin

Sur le podium, installé sur le terre-plein des "préfabriqués" du collège Gérard Philipe, un groupe de très jeunes rappers du quartier (12 à 14 ans) donne libre cours à son talent. C'est à cet emplacement que devrait être créé le jardin public tant attendu par les habitants...

La fête a commencé par un défilé musical dans les rues de ce petit quartier délimité par les rues des Poissonniers, Championnet et le boulevard Ornano. Une petite centaine de personnes, des enfants maquillés pour la plupart, ont donné le signal de départ pour cette grande « première » : une fête. La dernière remonte à la fin des années 70 au collège Gérard Philipe, se souvient Bruno Fialho, enfant du quartier et adjoint au maire du 18e...

L'association *Mieux vivre au Simplon* (MVS) qui, en moins d'un an d'activité, a enclenché un début de mobilisation des habitants du quartier et a sensibilisé les décideurs sur les grandes difficultés vécues ici, est à l'origine de cette initiative. Plus récente est l'association *Je vote*, créée par des jeunes du quartier impatientes de voir leurs aspirations se traduire enfin (une maison de jeunes, des terrains de sports, une écoute...) ; ils ont participé très activement à la préparation et à la réussite de la fête. Les contacts établis entre les deux associations, même s'ils comportent quelquefois des tensions, sont un événement important.

Sur le podium, des groupes de musique, de rap principalement, donnent libre cours à leurs talents. Les karatékas et les tireurs à l'arc font une démonstration de leur art. Ailleurs, les artistes du 143 rue de Clignancourt ouvrent leurs ateliers aux visiteurs. L'association Diabolo and Co, basée aux Abbesses, propose des percussions et des numéros de jonglage.

Mais le point fort de la fête, c'est le débat attendu par de nombreux

habitants. Le "plateau" est de choix : le député et premier adjoint Christophe Caresche, deux autres adjoints au maire du 18e, le commissaire Maucourant, deux directeurs d'école... sans oublier Patrick Stéfani, candidat malheureux des législatives. En préliminaire, le président de MVS, Philippe Le Gallo, dresse un tableau gris du quartier : « *Celui-ci a été considéré trop longtemps comme une réserve foncière...* ».

Au centre des discussions, la réalisation du fameux jardin public (dont le démarrage est lié à la destruction des préfabriqués actuellement utilisés par le collège Gérard Philipe) mais aussi le devenir des nombreux terrains bordés de palissades, la saturation des écoles, la (difficile) cohabitation entre générations et les problèmes de sécurité.

Dans ce débat passionné et un peu décousu, les deux adversaires des dernières élections, Stéfani et Caresche, n'ont pu s'empêcher de reprendre leur face-à-face d'avant l'été. Une polémique inutile et peu appréciée par la plupart des présents, tant les lenteurs de l'action publique dans ce quartier aggravent leur incompréhension face aux politiques.

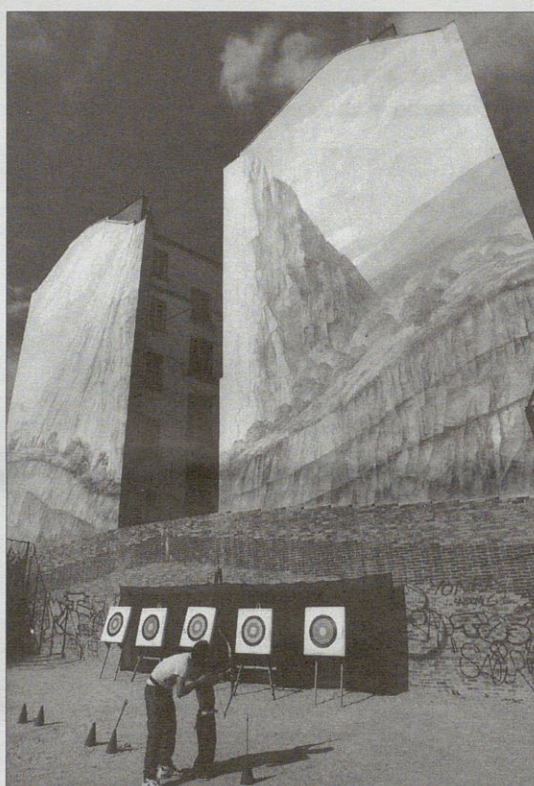
Mais ce débat a avant tout révélé l'exaspération des jeunes du quartier qui se sentent oubliés. A de nombreuses reprises, ils ont pris la parole, de façon souvent véhémente, pour exprimer leur colère. Malgré les outrances verbales, c'est un fait positif qu'ils se soient exprimés. Il y a urgence à les entendre. Dommage qu'aucun représentant de la mairie de Paris n'ait été présent.

Noël Bouttier





Les artistes du 143 rue de Clignancourt avaient ouvert leurs ateliers et présentaient leurs œuvres.



Tir à l'arc dans le petit square rue Boinod, surplombé par deux murs peints.

## Une aire de jeu rue Boinod

Les habitants du quartier Amiraux-Simplon attendent depuis des années le jardin public qui doit être créé au sud de la rue des Amiraux, à l'endroit où se trouvent actuellement des baraquements préfabriqués. En mai, M. Tibéri avait promis : « J'ai demandé à mes services de démonter ces installations cet été. Les terrains ainsi libérés accueilleront aussitôt une première tranche du jardin pour servir de terrain de jeux pour les enfants du quartier. »

Mais, dans cette période pré-électorale, le maire de Paris était allé trop vite. Car les baraquements sont toujours là. D'ailleurs le collège Gérard Philipe en a encore besoin pour ses élèves. Leur disparition semble dépendre de la réalisation des projets d'agrandissement du collège Boinod et de construction du collège de la Chapelle (voir page 5).

Une partie de la promesse sera quand même tenue : une aire de jeu va être créée sur le terrain vague attendant à ces baraquements. Le projet, approuvé par le conseil d'arrondissement, devait être voté par le Conseil de Paris fin septembre. Cette aire de jeu sera de faibles dimensions et fort peu "végétale"... mais c'est mieux que rien.

# Château-Rouge : lancement effectif de la réhabilitation

**250 logements HLM seront construits à la place d'immeubles vétustes démolis.**

**Mais la Ville de Paris veut réduire la proportion de logements de quatre pièces et plus (30 % au lieu de 50 % habituellement). Dans un quartier où actuellement tant de logements sont surpeuplés, cette proposition est pour le moins paradoxale.**

Le Conseil de Paris devait voter fin septembre une première tranche de crédits pour que la réhabilitation du "secteur Château-Rouge" commence effectivement, et le conseil d'arrondissement a été préalablement consulté.

On appelle "secteur Château-Rouge" l'espace délimité par la rue Doudeauville au nord, le boulevard Barbès, les rues Polonceau et Cavé au sud, et la rue Stephenson.

Nous avons expliqué en détails (voir *Le 18e du mois* janvier 97) en quoi consistera cette opération : pour résumer, 39 immeubles extrêmement dégradés doivent être acquis par la Ville de Paris en vue de démolition et reconstruction (pour certains, les travaux de démolition sont déjà faits) ; 23 autres devaient faire l'objet d'une "incitation renforcée à la réhabilitation", c'est-à-dire que leurs propriétaires seront obligés d'y effectuer des travaux de remise en état, mais recevront pour cela des aides financières. Pour 5 immeubles, la décision n'était pas encore prise au début de l'année.

Nous avons rapporté les réactions des associations du quartier, qui auraient souhaité que l'opération concerne davantage de bâtiments, et qu'elle s'accompagne de la création d'équipements collectifs. Mais la Ville de Paris est en période de restrictions financières.

Il est à remarquer, entre autres, que rien n'est prévu pour les enfants ni pour les jeunes : ni terrain de jeu, ni locaux... L'opération porte seulement sur le bâti et sur la voirie.

## D'abord des loyers modestes

Dans l'immédiat, ce sont 31 immeubles qui sont ou qui vont être démolis, 7 feront l'objet d'une « intervention spéciale », la Ville de Paris étant propriétaire, et 7 autres relèveront de procédures d'incitation renforcée à la remise en état.

« On peut estimer qu'environ 250 logements sociaux (HLM) seront construits sur les parcelles à exproprier », estiment les services de la Ville de Paris. Dans une première période, il s'agira de logements PLA (à loyer modeste). « Dans une pha-

se suivante, lorsque l'essentiel des relogements aura été effectué et que l'image du quartier se sera améliorée, on construira des logements PLI (loyer moyen). »

## Des plaintes contre le trop-plein d'enfants

Comme il a toujours été annoncé, le maximum sera fait, assure-t-on, pour que les habitants soient relogés dans le quartier, en utilisant notamment, au fur et à mesure, les logements déjà construits dans la partie sud de la Goutte d'Or.

Cependant un passage de la délibération soumise par la municipalité de Paris à l'avis du conseil d'arrondissement du 18e, a soulevé une controverse : « La proportion de grands logements (4 pièces et plus) habituellement appliquée, qui est de 50 %, pourrait être réduite à 30 %... » Dans un quartier où le nombre de logements surpeuplés est très important, cette suggestion est pour le moins étrange.

S'agit-il, pour la mairie de Paris, de plaire à certaines personnes qui ont multiplié les plaintes (notamment durant la récente campagne électorale) contre le nombre d'enfants dans le quartier, qu'ils jugent excessif ? Ce serait de la cécité.

Il est vrai que beaucoup d'enfants de Château-Rouge passent dans la rue une grande partie de leur temps libre. Cet été, durant les grosses chaleurs, on entendait des cris d'enfants jouant dehors jusqu'à minuit, parfois 1 heure du matin. Mais cette situation est due, justement, au fait que les logements sont trop petits. Limiter le nombre de pièces dans les nouveaux logements construits ne ferait que

perpétuer ce qu'on déclare vouloir combattre.

Le conseil d'arrondissement du 18e a donc approuvé le projet proposé par la Ville de Paris, sauf sur ce point. Il a demandé qu'on revienne à la proportion habituelle de "grands logements". Cette demande a été votée par tous les élus de gauche, et aussi par deux élus de droite (MM. Béguet et Chinaud), les autres s'abstenant.

## Un déni de justice

Quelques précisions complémentaires :

- L'immeuble du 24 rue Cavé ne sera pas démolé, comme prévu initialement, mais réhabilité.

- Les immeubles 46 et 48 rue Myrha, prévus pour être réhabilités, sont en trop mauvais état. La réhabilitation ne pourrait se faire qu'à un coût prohibitif. Le conseil d'arrondissement a souhaité qu'ils soient acquis par la Ville et démolis.

- Trois immeubles (19 et 39 rue Affre, 6 rue Léon) ont été frappés cet été par la préfecture d'une interdiction d'habiter pour raison de sécurité. Or, selon l'adjoint chargé de l'urbanisme à la mairie du 18e, « ils ne sont pas en plus mauvais état que beaucoup d'autres. »

Il faut qu'ils soient ou réhabilités, ou expropriés. Mais la décision du préfet a pour les propriétaires les conséquences d'une sorte de déni de justice : ces immeubles ne pourront pas bénéficier des aides financières de l'OPAH, puisqu'ils sont déclarés inhabitables ; et si la Ville les rachète pour les démolir, la loi prévoit qu'elle n'aura à payer que le terrain nu moins le coût de la démolition, autant dire rien.

R.M.

## L'église luthérienne du boulevard Barbès fête ses cent ans

L'église Saint-Paul, au 90 du boulevard Barbès (près du métro Marcadet) qui est une paroisse de l'Eglise évangélique luthérienne, aura cent ans en novembre. Une série de manifestations marque cet anniversaire. D'abord a été présentée une exposition très bien documentée sur "les racines culturelles du Nouveau Testament".

Des concerts : le 21 septembre, la *Chorale du lundi* a interprété la *Messe allemande* de Schubert ; et samedi 18 octobre à 19 h 30, les *Compagnons de l'Arche* chanteront des negro-spirituels. Une exposition (17 - 30 novembre) retracera l'histoire de la construction de l'église. Le 30 novembre enfin, on fêtera le centenaire de sa dédicace.



# Une nuit chez les pompiers de la caserne Carpeaux

**On entend leurs sirènes hurlantes et on ralentit à l'approche de leurs gros camions rouges. Mais qui sont les pompiers de Montmartre ?**

Les grands enfants que nous sommes avons tous rêvé d'être pompiers. Tenues rutilantes, slalom entre les voitures, éternelle fascination du feu, ces hommes d'action formés à sauver des vies ont été et sont encore des modèles pour nombre de nos concitoyens. Souvent bénévoles en province, ils sont à Paris des militaires de l'Armée de Terre, appartenant au Génie. Et la caserne Montmartre, rue Carpeaux, abrite l'état-major du 1er Groupement d'Incendie mais aussi la 9e compagnie et son centre de secours principal. En tout, environ 200 personnes. Derrière cette organisation très technique et hiérarchisée se cache une redoutable machine d'efficacité. Déjà 10 000 interventions depuis le début de l'année.

**21 h 30 :** Intervention au 18 boulevard Barbès. Un vieil homme se tient à un arbre, incapable de marcher. Il est tout de suite transporté dans le véhicule PSR (*premier secours relevage*) dans lequel un pompier le soigne et le questionne sur ses antécédents médicaux. Sa cheville a craqué malgré de nombreuses opérations chirurgicales. En moins de dix minutes il sera aux urgences de l'hôpital Bichat, boulevard

## Travaux à la caserne début 98

Le bâtiment qui abrite le commandement des pompiers de la caserne n'est plus conforme aux normes actuelles. Il va être en partie démolli, la façade étant toutefois conservée et ravalée, et une redistribution intérieure des locaux sera effectuée. Les travaux commenceraient au début de 1998.

# MARQUAY

Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

**Produits fermiers de provenance directe de petits producteurs**

**81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.**  
(métro Guy Môquet)  
**Tél. 01 46 27 59 68**

Ney. Là s'arrête la mission des pompiers. Le corps médical prend le relais.

A l'avant du PSR le sergent Emma renseigne son commandement sur sa position et la nature de sa mission. Retour à la caserne. Les trois hommes du véhicule, comme tous les pompiers, possèdent leur brevet national de premier secours et de réanimation. A la caserne on remplacera le matériel utilisé.

Rue Carpeaux, trente hommes assurent la permanence jour et nuit. La liaison avec le commandement devient silencieuse. Justement, il y a un reportage sur le centre d'instruction des pompiers à la télé ; un peu de détente et succès garanti.

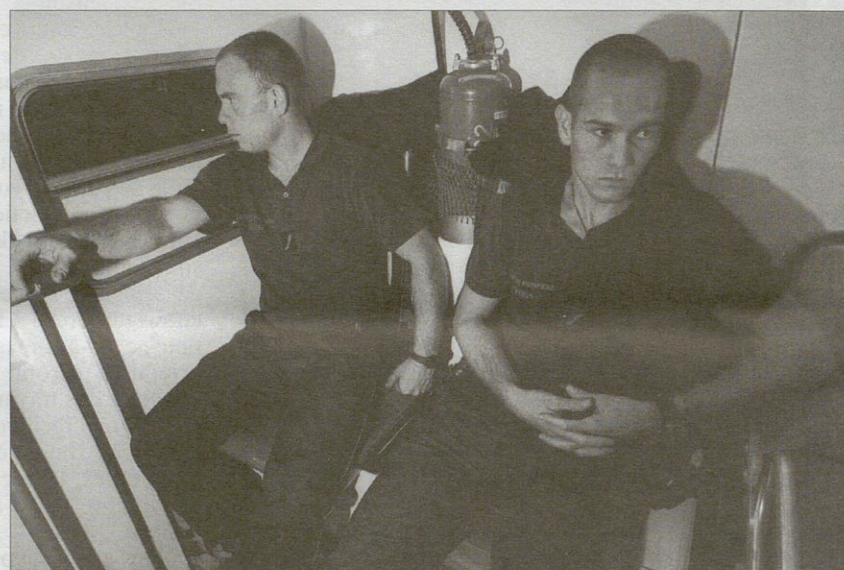
**23 h 10 :** Une fuite d'essence est signalée rue Eugène Carrière. C'est exactement derrière la caserne. Et pourtant on se déplace avec un gros véhicule, capable de maîtriser tout début de feu. Sur les lieux, une grosse moto perd son essence qui s'écoule dans les égouts. Encore une négligence, vite réparée. Les lieux sont rapidement nettoyés. On rentre regarder la fin du reportage. Du moins, c'est ce que nous pensons.

**23 h 45 :** Ouhhhh, Ouhhhh, hurle la sirène. C'est le destin : pas de télé ce soir. Une femme de 40 ans, enceinte de son troisième enfant, perd ses eaux. C'est à Saint-Ouen, mais le véhicule de la compagnie localement compétente n'est pas disponible et nos pompiers prennent la mission en main. Ils peuvent intervenir sur les communes limitrophes et une partie du 17e arrondissement.

Sur place, le mari anxieux nous accueille au pied de la cité où le couple



Au standard, on reçoit les informations du commandement central (le "18")



Dans le véhicule PSR (premier secours relevage).

réside et nous conduit dans l'appartement, orné d'images pieuses et de maximes bibliques. D'origine togolaise, la femme s'explique dans un français parfait et le sapeur, encore une fois, prend tous les renseignements qui seront nécessaires aux médecins des urgences maternité. Ça tombe bien, la femme était suivie à Bichat. Malgré la prudence du conducteur, elle souffrira des vibrations pendant le trajet dans le véhicule vieillissant. Une chose est sûre : ce sera un fille.

Je prendrais bien un café.

**Minuit :** Pas le temps pour le café. La police signale un «appel blessé voie publique», place Albert Kahn, que le PSR atteint avant d'avoir refroidi. L'estafette de la police attend et nos pompiers, décidément très secouristes ce soir, se penchent sur le corps d'un homme bien habillé, cravate et chaussures vernies. Du sang perle de son crâne. Il est manifestement ivre et a chuté. On fixe un bandeau sur sa plaie et bien sûr, on lui propose de l'amener à Bichat. A ses pieds, un petit chien en

laisse traîner des yeux indifférents.

- Mais où suis-je ? s'exclame-t-il. Qu'est-ce qui s'est passé ?

- Vous êtes dans le 18e et vous êtes tombé. On vous amène à l'hôpital.

- C'est pas possible. Je suis dans le 8e arrondissement.

- Non, non, monsieur, ici c'est le 18e, rétorque le sergent Maury.

- Mais si, répond sûr de lui notre ami des canins, je suis dans le 8e à Malesherbes. Puisque je vous le dis. Je suis avocat, assène-t-il comme caution morale. Je rentre chez moi !

Et de mettre son projet à exécution malgré l'insistance des pompiers qui n'ont pas de pouvoirs de police. Ils lui font signer une décharge de responsabilité, mais celle-ci n'a guère de valeur juridique. Et dans la nuit de Clignancourt, un homme enturbanné titube, un petit chien en laisse à ses côtés, persuadé de rentrer chez lui, à Malesherbes, Paris 8e !

**00 h 50 :** C'est reparti pour la rue du Ruisseau. On signale un passant blessé, au foyer d'accueil catholique



On note les renseignements nécessaires aux médecins de la maternité.

pour les jeunes en difficulté. Cette fois-ci, c'est l'agressé qui demande le renfort de la police. Il apparaît vite que l'agresseur s'est vengé d'une précédente rixe. Afin de ne pas envenimer les esprits, les pompiers font sortir l'agresseur et calment les esprits. Sans protester, il sera emmené dans le fourgon des policiers pour interrogatoire.

Retour vers la case Bichat. En chemin, l'agressé, probablement pas aussi innocent qu'il ne le prétend, avoue sa séropositivité au pompier. Un long silence et quelques larmes accompagnent son aveu. Il se demande comment il pourra se rendre dans un autre hôpital parisien le lendemain matin pour suivre sa bithérapie. Au cours de toutes les interventions, les hommes de la compagnie ont mis des gants blancs en caoutchouc. Les draps dans le véhicule sont changés.

**01 h 20 :** Pas le temps de retourner rue Carpeaux, devinez qui nous croisons rue Championnet, le nez sur le trottoir ? Bien sûr, c'est notre éminent juriste du 8e arrondissement ! Et c'est reparti pour une séance de questions ; où suis-je, que m'est-il arrivé, mais qui êtes-vous, où est mon chien... ? La patience des pompiers est souvent mise à l'épreuve mais cette fois-ci, direction Bichat sans discussion, bien que l'homme soit persuadé qu'on le ramène chez lui. Arrivé aux urgences, il se rend compte de la ruse et refuse encore de se faire soigner. Alors de nouveau il s'éloigne et repart dans son 8e arrondissement avec son fidèle compagnon, Epson. De la fenêtre du PSR, on le verra s'engager vers Saint-Ouen !!

**02 h 00 :** Là, ça y est, c'est calme. C'est l'heure pour le sergent de saisir sur l'ordinateur toutes les interventions de la soirée et de vérifier si le cahier de la permanence concorde bien avec les missions effectuées. Il arrive que les sapeurs «décalent», comme ils disent,



Une moto qui perd son essence : un sapeur se transforme en mécanicien.

trophes qu'ils ont l'habitude de traiter.

**04 h 00 :** Le sommeil gagne. On nous alloue deux lits dans le dortoir de permanence. Pourvu que la sirène se taise.

**06 h 45 :** Sirène. Réveil.

**07 h 00 :** Tous les véhicules «décalent» vers Montmartre, sirènes hurlantes dans la rue Lamarck jusqu'à la place du Tertre. Ça doit être un gros truc ! Tous les officiers sont là, y compris le colonel Fiévet, commandant le 1er Groupement.

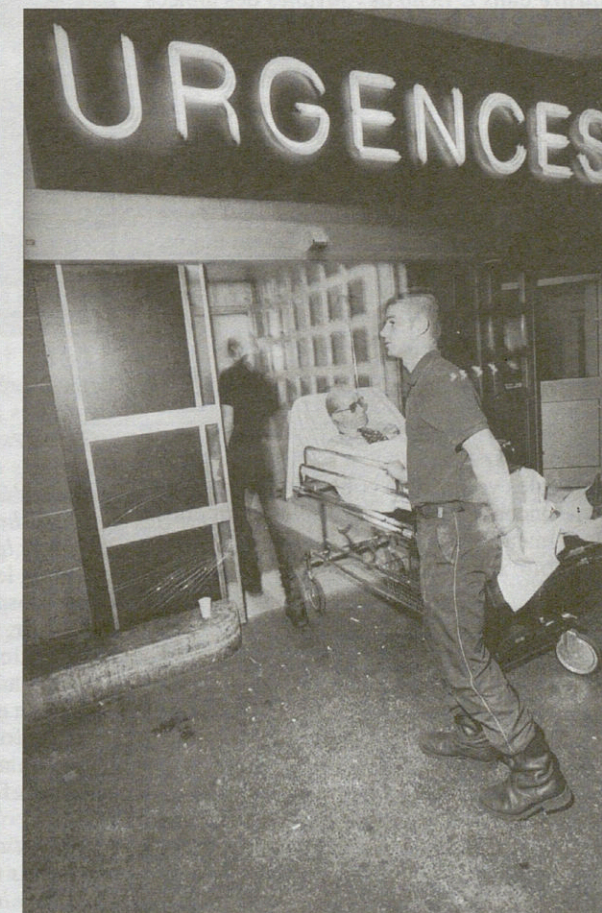
Le dernier arrivé, c'est l'adjutant-chef Dubroca, 31 ans de services dont 10 à Montmartre. C'est lui qu'on attend... pour sabler le champagne et prendre un matinal petit déjeuner. C'est sa dernière «intervention» avant son départ à la retraite. Ça valait bien un hommage. Ses collègues lui offrent sa caricature réalisée par un des portraitistes de la place du Tertre.

Ouf ! La tradition est respectée. Mais on n'a pas eu chaud !

Bertrand Combaldieu



Un homme appuyé à un arbre. Sa cheville a cédé...



En moins de dix minutes, il sera à l'hôpital Bichat.

Reportage photo Thierry Nectoux



# Le Psikopat de l'Évangile

**Caché dans la zone d'entreprises de la rue de l'Évangile, un journal de bandes dessinées, qui a érigé la dérision, la provocation et une grossièreté bien étudiée en règles de conduite.**

Cap 18, la zone industrielle située rue de l'Évangile, tout au nord du 18<sup>e</sup> arrondissement : une ruche dans la journée et, le soir, silence, ténèbres et calme plat mais... porte 58, au deuxième étage, chaque dernier mardi du mois, une enfilade de fenêtres sont éclairées.

Eclats de voix, rires (gras), bruits de mastication et de vaisselle remuée, musique. Dans le silence de la nuit, sur fond de guitares sèches, accordéons, ocarinas et pom-pom-poms graves du tuba, une voix mâle et éraillée entonne des classiques tels que «*La femme du sergent*», «*Mélanie la bonne du curé*» ou «*C'était un pauvre gars qui s'appelait Armand, l'avait pas d'papa, l'avait pas d'maman*»... C'est le Psikopat de l'Évangile qui ripaille et fait la fête.

## Mais professionnalisme avant tout...

Chaque dernier mardi du mois, c'est le bouclage du Psikopat, mensuel de bandes dessinées dont les bureaux ont investi Cap 18, T-shirts et cheveux longs au milieu des cravates. A mi-chemin entre *Fluide glacial* et *Charlie hebdo* - bon nombre des Psi's proviennent de l'un ou de l'autre ou y sévisent encore - le magazine joue la provocation et la dérision : grossièreté érigée en art et vulgarité en profession de foi, mais professionnalisme avant tout ! Le Psikopat est un journal qui paraît régulièrement et une affaire qui marche.

Enfant du dessinateur Paul Carali, parti tout petit - une rubrique de deux pages intitulée *Le petit Psikopat illustré* dans *L'Echo des savanes* des années 78-79 -, il a pris son autonomie en 1982 comme journal à part entière. Mais, au début, un journal fabriqué, presque comme un gag, par Paul tout seul avec sa copine dans son petit salon et distribué aux libraires qui en voulaient bien, pas beaucoup, de la main à la main. 3.000 exemplaires cependant pour le premier numéro, 10.000 pour le second, 30.000 pour le numéro 10 et, dès le début, des signatures : Topor, Edika (le petit frère Carali, vedette maintenant de *Fluide* mais toujours fidèle Psikopat) et aussi Gédé, Willem, Kamagurka ou encore Wolinski dès le numéro 5.

En 1986, Carali s'est associé avec Choron - «*cet abruti de...*» - , le Choron de *Charlie* et d'*Hara-Kiri*. Résultat, quatre numéros puis plus rien. «*Choron, il est parfait pour boire de bons coups mais pas pour travailler*», se souvient Paul, qui dut acheter et vendre des voitures de collection pour se renflouer et relancer le journal. En 1989, ce fut chose faite. On s'installa sur Cap 18, tout près de chez Paul qui habite lui-même l'Évangile, et vogue la galère.

## Tirage 65 000 exemplaires

Rien d'une galère d'ailleurs : le Psikopat tire régulièrement à 65.000 exemplaires (68 pages pleines de BD, de petites histoires, de dossiers farfelus et de doubles pages d'actualité intitulées «*La vie des nains*» et ressemblant à la rubrique «*Les couvertures auxquelles vous avez échappé*» de *Charlie*) avec un double numéro de 100 pages en juillet-août tiré à 80.000.

En 1989 également, fut créée une SARL en bonne et due forme et une maison d'édition éditant le journal et les albums commis par les «psycho-



Musique, rigolade et bruits de vaisselle : chaque dernier mardi du mois, dans Cap 18 silencieux, se tient le comité de rédaction du Psikopat. (Agenouillé, avec la guitare, c'est Carali.)



pathes» préférés de Carali (Paul en premier lieu avec des livres aux jolis noms tels que «*L'amalgame*», «*Quand est-ce qu'on baise ?*», «*Les crétins sont des abrutis*», «*Histoires à la con*», «*Parano*...»). La maison d'édition s'appelle *Le Zébu* : «*Z comme Zorglub en hommage à Franquin et puis c'est bien d'être Z, le dernier de la liste*».

Donc, le Zébu fréquente l'Évangile et le Psikopat y prospère, rigolard. Charb, Rifo, Hugot, Marine et Luz, Pichon, Herlé, Olivier Ka, Phil, Lejeune, Caritte, Ivars, Emerson, Lerouge... et Mélanie la fille cadette de Carali qui fait le secrétariat de rédaction et s'occupe de la rubrique musique : tous bossent fort (mais oui !) et notamment le dernier mardi du mois quand arrive le bouclage. Puis c'est fini et ils font la fête, seuls au monde dans Cap 18 désert.

«*C'est un lieu sympa, non seulement c'est pas cher mais le soir, on est seuls dans la zone, on peut faire tout le bruit qu'on veut*», souligne l'honorable Psikopat en chef.

Marie-Pierre Larrivé

## Nuits d'Orsel : les boutiques de la rue d'Orsel s'ouvrent aux artistes

1-2-3 : une boulangerie, un snack, un dépôt-vente. 4-5-6 : un club, une librairie, un restaurant... 19-20-21 : un supermarché, une galerie, encore un restaurant. Quel est cet inventaire ? Ce sont vingt-et-une boutiques situées rue d'Orsel, dans la portion entre la rue des Martyrs et la place Charles Dullin. Elles se sont rassemblées pour inventer les «*Nuits d'Orsel*», des nocturnes où, une fois par mois, elles restent toutes ouvertes jusqu'à minuit et ouvrent leurs vitrines aux artistes.

La première «*Nuit*» a eu lieu samedi 13 septembre et cela doit se renouveler tous les deuxièmes samedis de chaque mois (exception en octobre, ce sera le troisième samedi). L'idée est d'animer la rue, de la faire vivre en dehors de toute préoccupation du genre quinzaine commerciale. D'ailleurs, les associés - mais ce n'est pas une association stricte, chacun peut y participer ou refuser, s'y joindre ou s'en dégager - qui ont commencé par inviter des graphistes, pensent aussi à faire venir prestidigitateurs, conteurs, voire des musiciens mais à condition que cela se passe à l'intérieur des boutiques sans gêner les riverains.

C'est Peter Rakotomalala qui a inauguré l'opération avec une série de collages-délires scotchés dans les vitrines, un parcours graphique racontant une histoire depuis la boulangerie-pâtisserie *Gana* jusqu'au restaurant *l'Entracte*. Pour le prochain samedi d'Orsel, l'invitée sera Béatrice Douillet, une peintre sur tous matériaux de récup, tissu, bois, métal. Thème : le tango !

La librairie d'occasion *l'Étourdi*, au 55, fut maître d'œuvre de la première Nuit d'Orsel. La seconde sera maîtrisée par Christophe, l'ébéniste du 53, et Marie-Elise, du dépôt-vente du 62. Pour la troisième, ce sera Philippe, l'encadreur du 54, et Effi, de la galerie *Art Factory* du 48 rue d'Orsel... Tout le monde s'y est mis dès la première manifestation pour réaliser les 20 dossiers de presse, 80 affiches et 10.000 petits prospectus, distribués et placardés dans les halls de tous les immeubles. Bien sûr, Philippe fournit les cadres pour ceux qui ont voulu acheter les collages de Peter et ceux qui s'offriront les peintures de Béatrice.

M.P. L.



## Cadre Exquis : l'encadrement hors du cadre

C'est en 1987 que Catherine Enten et Daniel Danzon, encadreur, se sont installés rue Doudeauville, à la Goutte d'Or. Le choix du quartier n'a, au départ, été arrêté que par le coup de foudre qu'ils ont eu pour l'atelier. Le voisinage a tout de suite été accueillant envers ces deux artisans venus prendre la relève du «vieux monsieur parti à la retraite», se remémore le sourire aux lèvres Catherine Enten. Leur atelier s'appelle, par un jeu de mots qui réjouira les fidèles du surréalisme, *Cadre Exquis*.

L'originalité de leur travail repose entièrement sur le «ressenti» de l'encadrement. Ils écoutent et questionnent pour savoir quoi proposer. C'est l'oreille de l'artisan qui s'applique avant de laisser parler les mains : des boîtes, des compositions aériennes aussi bien que de «classiques encadrements de 2 m sur 3, ou des miniatures. Nous insistons sur la qualité et le sens de la finition», précise «l'encadreur» en fronçant les sourcils. Mis à part le travail bien fait, ils aiment laisser courir leur imagination pour obtenir «une



Catherine Enten dans son atelier, rue Doudeauville

interprétation sentimentale de la chose à encadrer» : un doudou et une photo d'enfant reposent ensemble dans une petite vitrine, ou bien une lettre ancienne partage la vedette avec une plume d'oiseau sur une superposition de plaques de verre.

Vous pouvez admirer leurs créations en vous rendant à leur

boutique, vous pouvez aussi profiter des portes ouvertes lors de la Fête des Vendanges (voir page 14) ou lors du Carré d'Art en juin chaque année.

**Niki Picalitos**

□ Cadre Exquis. 31, rue Doudeauville. Du lundi après-midi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 19 h. Tél. 01 46 06 69 46.

## 8 octobre : les enfants défilent à Lepic-Abbesses

Danseuses de french-cancan, rémouleur, vitrier, marchandes de quatre-saisons, sœurs, moines et tous les personnages du Vieux-Montmartre (y compris le garde-champêtre Anatole et le maire de la Commune libre) défilent dans le quartier des Abbesses le mercredi 8 octobre prochain. Plus exactement, ce seront leurs sosies, version miniature, puisque ce sont les enfants du quartier qui revêtiront pour l'occasion des costumes d'époque loués par l'Association des commerçants du village Lepic-Abbesses, organisatrice de ce défilé. Rendez-vous donc à 16 h devant l'église Saint-Jean-de-Montmartre, juste avant que ne démarre le cortège au rythme d'un orgue de Barbarie.

Le clou sera évidemment le goûter organisé sous la crypte de l'église Saint-Jean.

## 18 octobre : le Rallye pédestre de Montmartre

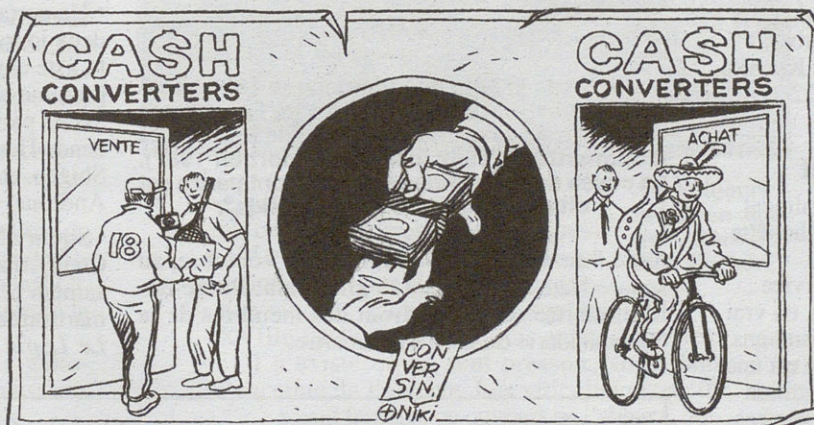
Comme chaque année, les Compagnons de Montmartre organisent leur «grand rallye pédestre de Montmartre», doté de nombreux lots, le samedi 18 octobre. Départ à 14 h de la mairie du 18<sup>e</sup>. Renseignements et inscriptions : Les Compagnons de Montmartre, espace UVA, 9 rue Duc, 75018 Paris, tél. 01 42 55 15 17.

## Cash Converters à la Chapelle, ou : comment se débarrasser de l'encombrant en repartant encombré

Dès le mois de juillet, tout le quartier s'interrogeait sur la fonction du magasin Cash Converters qui a fleuri rue Marx Dormoy, à deux pas de la station de métro. Ce magasin a deux portes et chacune a sa propre fonction : celle de gauche est surmontée d'un panneau portant le mot «Achats» et celle de droite, le mot «Ventes». Le 15 juillet le magasin a ouvert, dirigé par Marie-Noëlle Hamot, anciennement chef de produit chez Intermarché. Elle a choisi cet emplacement car elle estime que c'est un bon quartier pour ce commerce.

Une fois la franchise australienne de la marque *Cash Converters* payée (à prix d'or), elle a respecté scrupuleusement la charte : absolument tous les détails sont prévus, de la tenue des vendeurs à la hauteur de plafond ! Contrairement au Mont-de-Piété (le Crédit municipal) qui prête sur gages à un taux assez élevé, Cash Converters propose de racheter le matériel d'occasion en payant les objets selon un barème établi par le magasin et le paiement est effectué en liquide, immédiatement. Puis les objets achetés sont proposés à la vente dans le magasin de droite.

Au comptoir des achats, la majeure partie de la queue est composée de



personnes qui renouvellent leur stock de matériel hi-fi ou audiovisuel. On peut voir aussi des instruments de musique, des articles de sport, du matériel photographique ou du petit électroménager.

Lors d'un déménagement, ou en cas de besoin urgent de liquide, les gens vont faire estimer leur matériel. La réponse est rapide, à prendre ou à laisser. La personne qui veut vendre ses vieux matériels en tirerait peut-être davantage d'argent en s'adressant directement à un particulier, plus «pigeon» qu'un professionnel ; mais il lui faudrait avoir le temps de chercher, de passer une petite annonce, de recevoir des gens chez soi pour mon-

trer sa chaîne stéréo ou son matériel photo... Ici, pas besoin de tout cela, il suffit d'apporter les objets et d'accepter ou non la proposition.

Cash Converters profite de ce que certaines personnes sont dans une situation d'urgence. Mais d'autres y viennent simplement parce qu'elles préfèrent la solution la plus facile et la plus rapide.

On peut aussi troquer le matériel contre un article présenté dans le magasin. «Lorsque les personnes qui viennent vendre du matériel sont vraiment dans le besoin, elle revendent des choses inutiles pour en acheter d'autres plus utiles. Nous leur proposons de les leur acheter ou

d'échanger. Lors de l'achat, le matériel est vérifié et revendu en multipliant le prix d'achat par deux, c'est pourquoi nous offrons une garantie de trente jours sur le matériel vendu», nous a expliqué Marie-Noëlle Hamot.

Elle emploie actuellement onze salariés dont plusieurs spécialistes de rayon (photo, musique, informatique...).

Comme l'indique une pancarte, la caméra qui enregistre les achats peut être visionnée par la police, afin d'empêcher que des clients viennent écouler là du matériel volé «... mais nous n'avons eu aucun problème jusqu'à présent».

Du côté des ventes, c'est l'ambiance «brocante en magasin». Les articles proposés ont été contrôlés et, en cas de problème, Cash Converters propose une garantie ou un bon d'achat équivalent au prix d'achat de l'article. De très bonnes affaires peuvent être faites, notamment pour les vidéos et les CD, il suffit de tomber au bon moment : pour 40 F son CD ou son film préféré (prix équivalent à une location), ou un appareil photo professionnel à un tiers du prix de l'occasion dans un magasin photographique.

**Niki Picalitos**

□ Cash Converters. 13, rue Marx Dormoy. Tél. 01 53 35 87 00.



18e

COUPS DE FOURCHETTE

## Près du Théâtre de l'Atelier

Dans ces *Coups de fourchette*, nous proposons une sélection de restaurants, **chaque fois pour un quartier différent**. Cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire. Ce mois-ci, deux de nos amis nous conseillent des établissements situés à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre, pas loin de l'Atelier.

Nous avons l'habitude de présenter une sélection offrant une diversité de prix. Ce n'est pas le cas ici, mais nous compléterons le mois prochain avec deux autres restaurants situés également tout près, rue des Trois Frères.

### Manger à la russe

On peut passer une bonne soirée «à la russe» au 52 rue d'Orsel, chez Svetlana. Au menu (95 F le midi, 125 F le soir), on peut manger un borchotch (soupe de légumes entiers qui doit sa teinte écarlate à la betterave et à quelques trucs de cuisinier), des piemenis (sorte de raviolis sibériens conservés là-bas par sacs entiers dehors dans la neige par - 40° ou plus...) et en dessert une vatrouchka (qu'on pourra baptiser cheese cake). Il y a aussi les traditionnels blinis, la tarama, le caviar... d'aubergines, et celui d'esturgeons (cher) et bien sûr les autres zakouskis. Le tout est marqué d'une empreinte méditerranéo-caucasienne du meilleur aloi (herbes, salades, brochettes chachliki) par le patron, Arménien venu dans le 18e à l'époque où la Russie et l'Arménie étaient dans le même pays. Aux murs, dans un désordre très authentique, des tableaux de peintres russes, des portraits de tsars, des photos et des bibelots. Matriochkas et samovars voisinent avec les cuillères multicolores. En général, des musiciens sont là. Avec de la chance, on entendra des chanteurs guitaristes ou balalaïkistes moscovites de passage qui vous font passer du rythme tzigane effréné à la mélancolie slave, et oublier le nombre de verres de vodka absorbés...

**Dimitri de Kochko**

□ Svetlana, 52 rue d'Orsel. Tél. 01 42 23 52 25. recommandée. Fermé dimanche et lundi.

### «Le Restaurant», tout simplement

Ce restaurant au succès insolent n'a pas vraiment besoin de publicité. Pourtant, tout y est si chouette qu'il faut quand même en parler, en bien. L'accueil: super. Le cadre: original. Le service: convivial. La table: extra. Le jeune patron, un vrai professionnel, établi à Montmartre depuis huit ans, est tombé amoureux du quartier. Sa cuisine est une cuisine de saison, moderne sur une base traditionnelle, qui vous fait voyager sur la route des épices où se mêlent savamment les parfums, le sucré et le salé. Les petits pains à l'anis accompagnant le croustillant de chèvre aux pommes, la canette rôtie au miel de coriandre et surtout la tarte chaude au chocolat enrobée de glace à la vanille séduiront votre vis-à-vis. Le patron veut nous faire découvrir des vrais petits vins de pays qu'il va chercher sur place et nous offre à des prix sympas: ainsi, des Gaillac, des Bandol et des Graves entre 100 F et 150 F. Les menus (un plat + un hors d'œuvre ou dessert) sont à 120 F, le dessert seul à 40 F. Bref, en prenant un repas complet plus le vin, on s'en tire entre 220 et 250 F par personne, ce qui, pour ce type d'établissement et de prestation culinaire, est exceptionnel. Conséquence: il faut réserver. On ne vous claque pas la porte au nez après 22 h, vous pouvez trouver place jusqu'à 23 h 30, et le samedi jusqu'à 24 h. Et c'est ouvert le midi.

**André Dumas**

□ Le Restaurant, 32 rue Véron. 01 42 23 06 22.

**Samedi 4 et dimanche 5 octobre**

## Un parcours tout à fait nouveau pour la Fête des Vendanges cette année

**L**a Fête des Vendanges de Montmartre a toujours lieu le premier week-end d'octobre: cette année, samedi 4 et dimanche 5.

(Mais les vraies vendanges ont eu lieu plus tôt, dans l'intimité si l'on peut dire, le 25 septembre.)

A cette occasion sera mis en vente pour le public le millésime 1996 du Clos Montmartre, c'est-à-dire le vin produit à partir de la récolte de l'an dernier. Ce millésime a été baptisé «Cuvée Dalida», le visage de Dalida figure donc sur l'affiche de la Fête des Vendanges cette année.

Le vin et l'affiche pourront être achetés à la mairie du 18e (le 4 octobre toute la journée, et ensuite

### Un timbre pour les philatélistes

Un bureau de poste temporaire sera ouvert le 4 octobre à la mairie du 18e, avec édition d'un timbre Dalida spécial Vendanges 97 et apposition d'un cachet spécial.

### Sophie Marceau marraine des Vendanges

Samedi 4 octobre, ce sera le défilé traditionnel. Mais le parcours est tout à fait différent de celui des années précédentes et, innovation importante, il y aura deux cortèges cette année pour le départ.

Le premier partira de la place Blanche à 14 h et remontera la rue Lepic. Le second partira de l'angle du boulevard Rochechouart et de la rue des Martyrs, à 14 h également. Ils se rejoindront au bout de la rue des Abbesses, d'où ils emprunteront la rue Joseph de Maistre, puis tourneront à droite dans la rue Caulaincourt, ensuite la rue Lamarck, la rue du Cardinal Dubois, la rue St-Eleuthère, la rue Norvins, la rue des Saules. Là, vers 16 h, halte devant la vigne, où les personnalités et les confréries vineuses pénétreront pour cueillir les dernières grappes de l'année. Retour du cortège par la rue St-Vincent, la rue Caulaincourt et la rue du Mont-Cenis, et dislocation devant la mairie.

Bien entendu, comme chaque année, participeront au défilé les confréries et fanfares de toutes sortes, les vieilles voitures, les demoiselles du Moulin-Rouge, etc... La marraine des Vendanges cette année est Sophie Marceau, le parrain est le comédien Ticky Holgado (qui a joué notamment dans *Gazon maudit* et dans *Delicatessen*).

### Visites d'ateliers d'artistes

Autour des vendanges se développent d'autres initiatives.

- Un certain nombre d'artistes ouvrent durant ces deux jours leurs ateliers au public. On en trouvera la liste complète, avec leurs adresses, dans le programme officiel. Parmi eux, des artistes dont nous avons parlé dans *le 18e du mois*: le peintre Hernando Herreira, les sculpteurs Nicole Bridier et Bob Shigeo, etc., ainsi que la galerie *La Fleur d'Or* rue Androuet et l'atelier *Cadre Exquis* (voir page 13).

- **Square Nadar** (situé un peu en-dessous du Sacré-Cœur), durant les deux jours, diverses animations: samedi et dimanche après-midi, chansons montmartroises par les auteurs-compositeurs du cabaret *Le Lapin agile*; samedi 17 h 30, concours du

meilleur sommelier; dimanche 17 h, tirage d'une tombola.

- **Place des Abbesses**, dimanche après-midi, à l'initiative d'*UVA 18* (Union pour la vie associative), diverses associations, parmi lesquelles *L'Art sauve qui peut*, le *Lion's Club*, l'association *Chevalier de la Barre*, *Tribune Celtique*, etc., tiendront des stands et présenteront leurs activités.

- Toute la journée, dans les rues de la Butte, orgues de Barbarie et costumes d'époque...



L'affiche de la Fête des Vendanges 1997, réalisée d'après une aquarelle d'André Fau, s'orne d'un portrait de la chanteuse Dalida (qui habita Montmartre de 1962 jusqu'à sa mort en 1987). La cuvée de cette année du Clos Montmartre est en effet baptisée «cuvée Dalida».

toute l'année), et en outre, les 4 et 5 octobre, au square Nadar, et devant l'église Saint-Pierre-de-Montmartre où se tiendront des membres de la Commanderie du Clos Montmartre.

### Restaurant

### Cuisine française

## TONTON CHRISTOBAL

13, rue des Cloÿs  
75018 PARIS  
Tél: 01.42.23.56.18

### Claire et François vous accueillent

du mardi au samedi  
de 12h à 15h30 et de 19h30 à 23h30  
et le dimanche du 1er mai au 30 septembre

### Midi et soir

#### Menus

60 F - 90 F - 120 F

#### Plat du jour

40 F

#### Menu enfant

45 F



# La vigne, le vin et Montmartre : une très vieille affaire d'amour

**V***inetis uberrima*, «très fertile en vignes» : c'est ainsi qu'un moine du IX<sup>e</sup> siècle dépeignait la région parisienne. Et dans cette région *vinetis uberrima*, Montmartre tenait une place de premier plan.

La culture de la vigne autour de Paris date de l'époque gallo-romaine. L'empereur Julien, celui-là même qui fit de Lutèce, durant quelques années, la capitale de l'empire romain, en parlait dans un texte datant de l'année 360. Deux siècles plus tard environ, on trouve mention dans le testament d'une femme noble de l'époque mérovingienne, dame Ermenthrude, des vignes qu'elle possédait au nord de Paris. Ce sont les deux plus anciens documents écrits, conservés jusqu'à nos jours, qui évoquent le vignoble de la région parisienne. Ces textes, et d'autres plus tardifs, ainsi que les fouilles archéologiques, indiquent avec certitude que dès ces temps anciens et durant tout le Moyen Âge, la région située dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour de Paris fut une des principales productrices de vin d'Europe.

## Les grands monastères

Les routes terrestres étaient alors rudimentaires et peu sûres. Aussi la Seine, rivière facilement navigable, était-elle un des principaux chemins du grand commerce. Des barques montées par des Saxons, des Frisons, remontaient la Seine jusqu'à Paris où ils s'approvisionnaient en marchandises diverses, notamment en vin, qu'ils exportaient jusqu'en Angleterre et dans les pays d'Europe du nord.

Le vin d'Ile-de-France bénéficiait donc de deux atouts considérables : d'une part une solide tradition, des vigneron formés, des plants sélectionnés ; d'autre part une voie de communication facile.

En 885-886, lorsque des pirates normands assiègent Paris et multiplient massacres et dévastations, un chroniqueur de l'époque raconte : «*Les vigneron et les cultivateurs subissent tous, ainsi que les vignes et la terre, la domination cruelle de la mort.*» Il est significatif que, dans ce texte, les vigneron et la vigne soient cités avant les cultivateurs et la terre.

Et Montmartre dans tout cela ? La colline de Montmartre appartenait alors à l'abbaye de St-Denis, tout comme Clignancourt et la Goutte d'Or, et sur toutes ces terres la vigne était la culture la plus importante.

Succédant aux grands propriétaires gallo-romains puis aux seigneurs francs, de puissants monastères étaient devenus, dès le VII<sup>e</sup> siècle, les principaux producteurs de vin. A l'abbaye de St-Germain-des-Prés appartenaient des vignobles du sud et de l'ouest de Paris : Gentilly, Vanves, Suresnes (le Mont-Valérien), St-Cloud... De celle de St-Denis dépendaient les vignes de Montmartre, une grande partie de celles de Nanterre, Rueil et St-Germain-en-Laye, l'immense vignoble d'Argenteuil-Montmorency, Pierrefitte, Deuil, etc... Le vin de Montmartre est cité dans plusieurs textes du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle ; notamment, le chanoine Flodoard raconte comment, en 944, un orage de grêle qu'il attribue à une armée de démons détruisit non seulement la récolte mais même les plants.

En 1147, le roi Louis VII fait construire en haut de Montmartre un monastère de femmes et lui donne la seigneurie sur les terres de la Butte et les pentes de la Goutte d'Or. Le pape Eugène III,

**Comment, au Moyen Âge, le vin de Montmartre, vendu en Angleterre et dans toute l'Europe du nord, était réputé pour sa qualité. Comment par la suite il se dégrada.**

**Comment naquirent les guinguettes, comment la révolte des cabaretiers du Bas Montmartre fut un des signes avant-coureurs de la Révolution française... Et quelques autres épisodes...**



**Vendangeurs au Moyen-Âge (miniature du XIV<sup>e</sup> siècle).**

dans la "bulle" par laquelle il confirme ce privilège, mentionne les vignes.

Au long des siècles, les abbesses maintiendront la priorité à la production viticole, qui occupera jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle environ les trois quarts des terres.

Il n'existe qu'un seul pressoir, situé dans l'enceinte de l'abbaye. Les viticulteurs, qu'ils soient fermiers ou ouvriers de l'abbaye, doivent obligatoirement y apporter leur récolte, dont une partie (pouvant aller jusqu'à la moitié) reste acquise au seigneur, c'est-à-dire aux religieuses.

Le vin de Montmartre est un vin blanc "clair". Les producteurs mettent sur le marché la meilleure qualité et conservent pour leur propre consommation la *piquette*, c'est-à-dire les vins les plus acides et donc les moins riches en alcool. Les meilleurs crus montmartrois sont le Sacalie, du nom d'un lieudit situé au nord de l'actuelle rue des Abbesses («*sacalie*» signifie à l'origine «trou à ordures») et le vin de la Goutte d'Or.

A cette époque (et ce sera vrai jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle), le vin est considéré comme une boisson désaltérante ; on le boit couramment mêlé à de l'eau. Seuls les très bons crus sont bus purs. On attribue aussi au vin, mélangé parfois à des herbes,

une fonction médicale. Les vins de Paris, et notamment celui de Montmartre, sont, à ces divers égards, très appréciés<sup>1</sup>.

En 1214, lors d'une manifestation commerciale présidée par le roi Philippe-Auguste et à laquelle participent des marchands de divers pays, des prix sont attribués. Le vin de Chypre est proclamé pape des vins, celui de Malaga cardinal. Le cru de la Goutte d'Or arrive en troisième position, ainsi que le rapporte le moine Rodolphe, «*savant en philosophie et en art comme en beuverie*».

## En 1544 on cassa le vin à la hache

A partir du XII<sup>e</sup> siècle, les riches bourgeois parisiens s'intéressent à la vigne. C'est à qui en possèdera quelques arpents à Meudon, Ivry, Belleville... ou bien à Montmartre où les abbesses, lorsqu'elles ont des fins de mois difficiles, mettent en vente des parcelles de terrains, tout en conservant cependant leurs droits seigneuriaux, c'est-à-dire le droit de prélever l'impôt.

En 1540, à Montmartre et Clignancourt, on recensera 399 "censitaires" (c'est-à-dire les propriétaires qui paient le "cens", l'impôt, soit à l'abbaye des Dames de Montmartre, soit à celle de St-Denis) pour les 140 hectares de vignes ; sur ce nombre, 109 seulement résident dans ces deux villages ; les autres sont pour la plupart des bourgeois parisiens.

Les intempéries, voilà l'ennemi. On garde en mémoire les hivers 1133, 1216, 1318, 1408 (celui-ci surnommé *le grand hiver*), 1420, 1434, 1468, qui virent geler non seulement les vignes, mais aussi le vin dans les caves. En 1544, les fûts ayant éclaté, on dut casser le vin à la hache et le vendre au poids.

Les guerres aussi font des ravages. La guerre de Cent ans, entre 1337 et 1453, ruina l'activité économique en général et la culture de la vigne en particulier. Le *Journal d'un bourgeois de Paris*, qui est sur cette époque une source de renseignements extraordinairement dense et vivante, raconte qu'il y avait «*si pesme douleur... que nul n'osait vendanger hors Paris*», et il se lamente lorsque les soudards bourguignons s'en furent «*prendre et vendanger*» à Clignancourt, Montmartre et la Courtille (Belleville) des raisins «*jà soit qu'ils n'étaient point mûrs*» !

Mais bientôt, avant même la fin de la guerre, le commerce avec l'Angleterre et les pays du nord reprend, le vin redevient source de richesse. Jean Le Gendre par exemple, marchand de drap et de vin, propriétaire de vignes à Montmartre, laisse à son fils Pierre, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, une situation financière florissante qui lui

1. Les vins de Bourgogne et du Bordelais étaient réputés dès le Moyen Âge. En revanche, en Languedoc et en Provence, la production viticole était extrêmement faible, destinée uniquement à la consommation locale.

**Des barques montées par des Frisons et des Saxons, chargées de vin de Paris, descendaient la Seine...**



(Suite de la page 15)

permettra de devenir, sous François 1er, trésorier de France, c'est-à-dire un des hommes les plus riches et les plus puissants du royaume.

## Un Parlement sous influence

Cependant de féroces luttes d'influence se livrent entre régions viticoles et entre négociants. Le 14 août 1577, sous la pression de certains d'entre eux, le Parlement de Paris prend un arrêt qui sera lourd de conséquences : il interdit aux taverniers de Paris d'acheter leur vin aux viticulteurs proches de Paris et les oblige à s'approvisionner chez les négociants accrédités et assermentés, ceux qu'on appelle les "jaugeurs" de vin. Quant à ceux-ci, il leur est interdit de commercialiser à Paris des vins récoltés dans un rayon de vingt lieues (88 kilomètres) autour de Paris. Ils doivent faire venir leur vin de plus loin.

Raison invoquée par le Parlement (mais qui en cache probablement d'autres bien moins avouables) : à cause de la proximité de la capitale et de l'écoulement facile des vins, la production s'était fortement dégradée en qualité dans les environs proches de Paris.

Ce règlement sera appliqué jusqu'en 1776.

Cependant les particuliers pouvaient, dès lors qu'ils n'étaient ni cabaretiers ni négociants en vin, continuer à s'approvisionner, pour leur propre



"Jaugeurs de vin" à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle

consommation, auprès des vignes entourant Paris. Au début, cela représentait encore un quart du vin consommé dans la capitale. Mais cette proportion diminua peu à peu à cause des taxes de plus en plus lourdes qui frappaient les marchandises entrant dans Paris, surtout à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

C'est alors qu'on vit naître et se multiplier, juste aux portes de Paris, les cabarets et les "guinguettes" où les Parisiens pouvaient venir boire à loisir, en y payant le vin beaucoup moins cher qu'à Paris puisqu'il n'avait pas acquitté les taxes d'entrée dans la ville. De la sorte, tandis que les vignobles situés à une trentaine de kilomètres de la ville périssent faute de débouchés, ceux qui étaient situés à proximité immédiate, comme à Montmartre, peuvent continuer à prospérer.

## Le mur des fermiers généraux

Paris à cette époque était bien moins étendu que maintenant : sa frontière se situait grosso modo, au nord, à la hauteur de l'actuelle rue Saint-Lazare... Le territoire du village de Montmartre s'étendait plus au sud que l'actuel 18<sup>e</sup>

arrondissement et englobait les quartiers dits "des Porcherons" et de "la Nouvelle France" (au sud de la place Pigalle et du lycée Jacques Decour). Ces quartiers formaient ce qu'on appelait "le bas Montmartre".

Il en était de même, à l'ouest, pour Clichy, et à l'est pour la Courtille (Belleville).

Bien entendu, la contrebande était intense. Beaucoup de marchandises, et de grandes quantités de vin, entraient en fraude dans Paris sans acquitter les taxes. Cela ne faisait pas l'affaire des gens chargés de récolter les impôts et les taxes, de riches financiers qu'on appelait les "fermiers généraux" (car sous le régime de la monarchie la collecte des impôts était "privatisée", "affermée" par le roi à de riches particuliers).

Dans les années 1770, les "fermiers généraux" eurent l'idée d'entourer Paris d'un mur infranchissable pour empêcher la fraude. Commencé en 1784, achevé en 1787, ce mur provoqua un énorme mécontentement. Il allait être une des causes de la Révolution française.

## L'incendie de la barrière Blanche

Particulièrement mécontents étaient les cabaretiers et autres commerçants du bas Montmartre, du bas Clichy et de la Courtille. En effet, pour des raisons de commodité de construction, le mur a été construit sur l'emplacement actuel des boulevards de Clichy, de Rochechouart, de la Chapelle, etc... C'est-à-dire qu'il englobait des quartiers, comme les Porcherons et la Nouvelle-France, qui n'appartenaient pas à Paris. Les commerçants de ces quartiers, qui auparavant pouvaient se procurer des marchandises sans acquitter les taxes d'entrée, ont dû les subir du jour au lendemain.

Ils multiplient les pétitions, les suppliques, les "adresses" au Parlement et au roi. En vain.

Mais certains refusent de s'incliner. Un rapport du procureur du roi, de juillet 1788, énumère les moyens de fraude inventés par les cabaretiers et les viticulteurs qui leur fournissaient le vin : «Les fraudeurs ont imaginé de percer le terrain de la rue par une ouverture dans laquelle ils introduisent un tuyau de fer blanc, par lequel ils font couler des boissons... On a découvert plus de 80 tuyaux.»

D'autres fraudeurs ont choisi la voie aérienne. Le procureur explique par exemple le système inventé par un certain Monier, propriétaire de deux cabarets : il a fait établir dans un jardin situé en dehors du mur un échafaudage d'où, à l'aide d'une sorte de catapulte, il envoie de l'autre côté du mur, dans un terrain marécageux, d'énormes ballons de cuir pleins de vin. Il fait ainsi voler par-dessus le mur vingt à trente ballons chaque nuit. «Les employés (de l'octroi) voient passer ces ballons au-dessus de leur tête et, lorsqu'ils veulent s'approcher, ils sont assaillis à coups de pierres.» Cela se passe près de l'actuelle place Clichy.

Arrive 1789. Dans tout Paris la colère gronde, s'enfle. Dans la nuit du 11 au 12 juillet, Monier, avec d'autres commerçants mécontents, bientôt suivis par des dizaines de Parisiens et de Montmartrois, lance une attaque contre le mur. Une douzaine de "barrières", c'est-à-dire les portes où l'on percevait les taxes, sont incendiées : la "barrière Blanche" d'abord, puis la "barrière Montmartre", la "barrière de Clichy", la "barrière de Monceau", etc... Après quoi il fait entrer dans Paris, par ces entrées saccagées, des charrettes chargées de fûts de vin. En plusieurs endroits, des bagarres ont lieu avec les douaniers, certains sont blessés.

Ces actions eurent un énorme retentissement populaire. Tous les historiens y voient un des événements précurseurs de l'insurrection armée



Collection Gérard Jouhet

1934 : à la première Fête des Vendanges de la nouvelle vigne de Montmartre, la jeune danseuse Ellen Bell fut élue Reine du Raisin.

du 14 juillet et de la prise de la Bastille.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, cependant, l'urbanisation gagne dans les communes de la banlieue proche, à Montmartre, à Belleville... Les vignobles disparaissent peu à peu.

Les invasions de parasites de la vigne, l'oïdium à partir de 1830, le mildiou en 1880, le phylloxéra à la fin du siècle, font le reste. En un peu plus de cent ans, dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, la surface des vignobles passe de 25 000 à 6 000 hectares. La guerre de 1914, en envoyant les cultivateurs au front, leur porte le coup de grâce.

A Montmartre, le poète Gérard de Nerval écrit en 1854 : «Les maisons nouvelles s'avancent toujours... On rencontre une vigne, la dernière du cru célèbre de Montmartre... Chaque année, cet humble coteau perd une rangée de ses ceps rabougris, qui tombent dans une carrière.» (dans *Promenades et souvenirs*).

En 1910, il subsiste quelques vestiges de vigne rue Lamarck, rue Damrémont, rue Lepic, rue Cortot où le peintre Maurice Neumont affirme récolter 60 kilos de raisin. En 1920, plus rien.

## Pour s'opposer à un promoteur

Et puis voilà qu'au début des années 30 un promoteur immobilier annonce son intention de dresser un immeuble de sept étages en face du *Lapin agile*. Le sang des défenseurs de Montmartre ne fait qu'un tour. Victor Perrot, président de la Société d'histoire du Vieux Montmartre, le dessinateur Poulbot, le peintre Neumont occupent le terrain, qu'ils décident de transformer en square. Pierre Labric, maire de la Commune libre de Montmartre, a l'idée d'y réimplanter une vigne.

Les premières vendanges ont lieu en 1934, en grande fête. Mistinguett préside, avec Fernandel et Edouard Herriot. A vrai dire, les ceps ne portent pas encore de grappes. Il faut quatre ans pour qu'un plant donne des fruits. Mais on a un peu triché, on a fait venir d'ailleurs 30 tonnes de raisins, distribués aux notables et à la population. On en envoie même quelques grains au président de la République Albert Lebrun.

L'année suivante, une vraie récolte donnera la première cuvée du nouveau Clos Montmartre, vendue aux enchères au profit des œuvres sociales de la Commune libre et des Poulbots de Montmartre. La qualité sera longtemps médiocre (il faudra attendre 1995 pour qu'un vrai spécialiste, un œnologue, s'occupe de l'améliorer). Mais qu'importe ? Il n'y a de vin de Montmartre qu'à Montmartre...

Noël Monier



## **PORTRAIT** Michel Capmal, poète : ne pas renoncer à la lumière

**Michel Capmal, qui habite dans le quartier Château-Rouge, animera le 24 octobre à 20 h une soirée poétique à l'Espace UVA (9 rue Duc). Il a publié récemment un (très beau) recueil intitulé «Les interstices sont innombrables».**

Michel Capmal est poète et il habite dans le quartier Château Rouge, au nord de la Goutte d'Or. Poète, ce n'est pas un métier, ce n'est pas non plus une conviction. C'est peut-être davantage. «La poésie, le langage poétique, c'est quelque chose qui va bien au-delà de l'esthétisme ou des idéologies, dit-il. C'est un langage vital. De la singularité ouverte sur l'universel... Pour moi, lire, écrire, dire, c'est vivre, c'est respirer. C'est travailler à établir et à maintenir un rapport essentiel avec le monde...»

«Château Rouge, le quartier où j'habite, dit-il encore, est l'un des plus vivants de Paris. On y trouve tous les extrêmes, le pire et le meilleur. Et c'est ça la vie ! Il y a parfois une sorte de vertige qui court parmi les rues, une houle émotionnelle se coagulant dans les cris à ce carrefour et se dissipant dans les rires au bout de cette rue, ou bien alors apparaît le simple plaisir d'être là, de marcher, palabrer, regarder. Il y a aussi, bien sûr, l'angoisse, la mélancolie, la nostalgie, et le souci opiniâtre de survivre...»

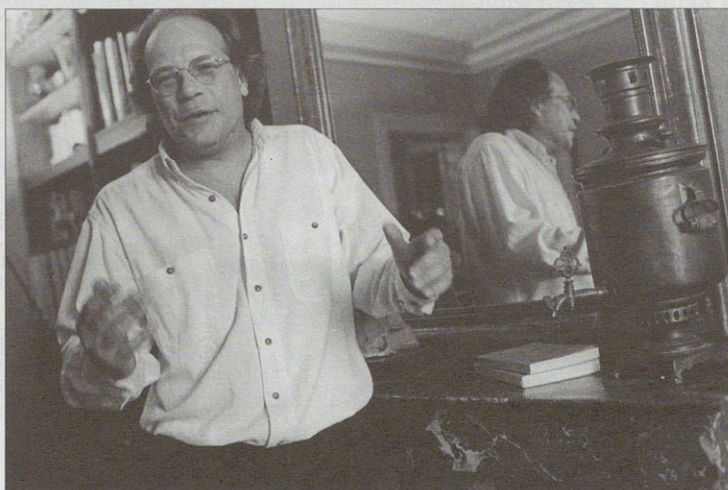
Pour ce natif de la haute vallée de l'Hérault, ce quartier de Paris n'est pas seulement un endroit où habiter. C'est une vie qui coule à flot. Et ce n'est pas par hasard qu'il y demeure.

### **Un souvenir des "haïku" japonais**

Michel Capmal écrit depuis longtemps. Depuis toujours à vrai dire. Mais il a très peu publié. En 1982, *En ce lieu même*, un recueil de poèmes sous le pseudonyme d'Aurélien Montségur. «Il y avait là un parti pris ironique par rapport à un certain "sérieux" concernant cette denrée culturelle qu'on appelle poésie.» Puis, pendant des années, il oublie ce recueil. Il l'a ressorti de ses tiroirs vers 1992-93, à l'occasion de lectures publiques. «Je me suis rendu compte que ces textes résistent, au moins certains d'entre eux.» Il envisage de les rééditer.

Et puis, tout récemment, dans une toute petite maison d'édition, les Cahiers de Garlaban, animée par un autre amoureux de la Goutte d'Or, Jean-Luc Pouliquen, paraît le deuxième recueil de Michel Capmal, *Les interstices sont innombrables*, illustré par des dessins de Jean-Claude Couillard, encore un de la Goutte d'Or. C'est un très beau titre, le titre de quelqu'un qui ne renonce jamais à la lumière, et c'est un très beau livre.

Durant les années où il n'a rien publié, Michel Capmal n'avait pas cessé d'écrire et de faire circuler des textes, lettres ouvertes, nouvelles, courts essais, sous forme de "feuilles volantes" adressées à des amis, quelquefois à des inconnus. Dans ces textes, beaucoup de courtes notations, un peu à la manière des haïku, ces poèmes japonais de trois ou cinq vers de quelques syllabes, dans lesquels généralement le rapprochement de deux images, de deux sensations fugitives, évoque tout un monde. Michel Capmal avait d'ailleurs intitulé *Vers le haïku* certaines de ses "feuilles volantes".



**Michel Capmal :**  
«Lire, écrire, dire, c'est vivre, c'est respirer.»

«Attention, dit-il, ce ne sont pas des haïku à proprement parler, je ne m'y soumetts aux contraintes de forme extrêmement strictes qui sont celles des poètes japonais. Ce sont des fragments, "vers le haïku"...» Quelquefois ces brèves notations étaient inspirées par une image des quartiers du 18e, un événement, comme les deux textes suivants (qui ne figurent pas dans le recueil) :

«Square de la Turlure.  
Ce soir, derrière cet arbre,  
Un nuage passe, blanc écarlate.»

ou bien :

«Ce matin 9 août  
Un incendie rue Poulet  
Le ciel et le soleil disparaissent.»

Il a réuni une sélection de ces "fragments" pour composer son recueil :

«voici venir le Capricorne  
cheval ailé  
aigle méditatif  
feu sous la neige»

ou encore :

«cette maison a mille étages  
chaque chambre est hantée  
par un de vos doubles  
vous n'en sortirez  
qu'à la faveur d'un incendie  
de la consommation de vous-mêmes.»

Le 10 mai dernier, au cours d'une soirée poétique organisée au Centre d'animation des Abbesses avec quelques amis, il a lu une partie de ces textes, ainsi que d'autres plus anciens.

### **Lire la poésie**

Car Michel Capmal aime lire des textes en public. Il l'a fait à la Goutte d'Or, notamment lors du récent festival "Andalousie". Il le fera le dimanche 5 octobre, à l'occasion des "ateliers portes ouvertes" lors de la Fête des Vendanges, chez le peintre Hélène Pavlovski (39 rue Lamarck, à xx h). Il le fera lors d'une soirée poétique le vendredi 24 octobre, à UVA 18 (à 20 h, 9 rue Duc, participation aux frais 30 F).

Il prépare maintenant un texte tout différent, une sorte de long poème en prose, ou de théâtre, qui s'intitule (pour le moment) *Egrégories*, dont il lira des passages le 24 octobre.

Noël Monier

## **Montmartre sera en pointe pour le Téléthon**

Le 6 décembre prochain, Montmartre sera à l'heure du Téléthon. Cette grande manifestation de solidarité en faveur de l'Association française de lutte contre les myopathies (AFM) mobilise chaque année des milliers de personnes. Surtout dans les villes et villages de province. Cette année, l'AFM veut mettre Paris au diapason national. Les 12 heures du Téléthon montmartrois viseront à associer le plus de participants possible par-delà les âges, les statuts, les courants de pensée.

Pour cela, une équipe de six personnes a été rassemblée par André Dumas, chanteur et président d'UVA 18 (Union pour la vie associative). En 1995 André Dumas avait parcouru un marathon chantant, terminé au Centre d'animation des Abbesses, en faveur du Téléthon. Cette année, il veut créer un vrai événement, une fête. Une structure associative a été réunie pour l'organiser, avec le parrainage de l'AFM Paris et de la mairie du 18e. D'autres parrainages et sponsors sont recherchés. Les associations participantes sont UVA 18, le Centre d'animation des Abbesses, la Cyclade (association culturelle), l'Art sauve qui peut, la Lyre de Montmartre, les Parvis poétiques, Handisport, et les Amis du 18e du mois. D'autres ont été contactées. Une réunion doit avoir lieu début octobre.

Les douze heures démarreront place Blanche à 10 h 30 avec une course en fauteuils d'handicapés sur les pentes de la Butte. Egalement prévus : une parade des enfants des écoles sur le thème de la lutte contre les maladies génétiques ; au Centre d'animation des Abbesses, la Cyclade donnera un pro-



**André Dumas, chanteur, président d'UVA 18 (Union pour la vie associative) est l'organisateur du Téléthon montmartrois.**

gramme de chant et poésie ; un "goûter des mamies et des papis" à l'Espace Lautrec, musical grâce à la Lyre de Montmartre, en lien avec des clubs du 3e âge de l'arrondissement ; un spectacle poétique à la Halle-St-Pierre ; des prestations sportives au gymnase Ronsard ; une retraite aux flambeaux, avec les Poulbots ; etc...

Ne perdons pas de vue le but de cette manifestation : il s'agit de rassembler des moyens pour la lutte contre la myopathie, d'y sensibiliser le maximum de gens. Les billetteries, les collectes de dons fleuriront donc toute cette journée.

André Dumas y croit dur comme fer et fait appel à toutes les bonnes volontés.

Jean-Yves Rognant

☐ Contact : André Dumas, 10 rue André Barsacq, 75018 Paris. Tél. 01 42 57 76 88, fax 01 42 55 22 73.





A la Halle Saint Pierre

## Civilisations imaginaires : cinq contemporains singuliers

En même temps que se poursuit, jusqu'au 23 janvier, l'exposition *Dix-sept naïfs de Taiwan* (voir notre dernier numéro), la Halle Saint Pierre présente, du 7 octobre au 23 janvier, *Civilisations imaginaires, cinq contemporains singuliers*.

Les cinq artistes réunis ici ont en commun d'avoir imaginé une nation, une tribu, une civilisation dont ils inventent les œuvres d'art. «Rien a priori, explique Laurent Danchin, commissaire de cette exposition, rien ne devait réunir l'art rupestre de Christine Sefolosha et les fétiches outranciers de Joseph Kurhajec, les manuscrits pseudo-tibétains

ou les boucliers rituels de Lidia Syroka, le petit peuple végétal de l'Arbonie de Jehan de Villiers et l'écriture proliférante de la fiction archéologique de Marc Pessin. Rien, sinon une commune affinité avec ce que l'on pourrait appeler une perception archaïque du monde, une commune attirance pour les matières, les techniques, la sensibilité des mondes antérieurs, sociétés primitives du monde agricole pré-industriel chez la plupart, voire paléolithique chez certains.»

□ 2 rue Ronsard. 01 42 48 72 89. Tous les jours de 10 h à 18 h.

A la galerie la Caserne

## Pefura, peintre, et Tomas Naegeri, sculpteur

Pefura, peintre, Camerounais mais qui passé la plus grande partie de sa jeunesse en France, expose des bois peints avec des ombres profondes, rouge sombre, noir, brun, blanc passé, parfois recouverts de tissus ou de papiers, suspendus devant des fonds de cuirs, des tissus plissés, travaillés avec de l'eau et des enduits divers (goudron, colorants), tout un jeu sur les matières... Dans le minuscule espace de la galerie, il présente seulement quelques œuvres, portraits notamment, plusieurs de grande taille. Mais la galerie a aussi en dépôt dans ses réserves nombre de bois peints plus petits, quelques-uns abstraits, très simples, très denses, d'autres sur lesquels sont représentées des silhouettes en mouvement, thème de prédilection de Pefura.

Cela a beaucoup de force, de présence.

Il a invité un de ses amis, Tomas Naegeri, sculpteur d'origine autrichienne. Deux pièces de Naegeri sont présentées, faites de roche volcanique et d'herbes variées, très étudiées, superbes. Naegeri, qui vit une partie de l'année à Paris et travaille notamment au Parc floral de Vincennes, réalise généralement des œuvres de bien plus grandes dimensions, dans lesquelles le monde végétal tient toujours une grande place. «Je suis passionné, nous dit-il, par l'intervention du temps dans l'œuvre d'art.»

N.M.

□ La Caserne, 4 rue Feutrier, jusqu'au 25 octobre, du mercredi au samedi de 14 h 30 à 18 h.



## Le Musée de Montmartre expose ses collections

Une nouvelle exposition va commencer à partir du 10 octobre au Musée de Montmartre, rue Cortot. Sous le titre «Montmartre de toujours, sites et personnages», elle présentera au public une sélection des pièces contenues dans les collections du musée. Celui-ci possède en effet 400 tableaux, 100 000 documents papier (gravures, dessins, imprimés), des objets d'art, etc...

Cette exposition, qui durera jusqu'à fin 98, succède à celle sur «Montmartre et Pont-Aven», qui a pris fin le 28 septembre. Le musée est fermé du 29 septembre au 9 octobre afin de permettre l'accrochage de la nouvelle expo.

□ 12 rue Cortot. Tous les jours de 11 h à 18 h, sauf lundi. Tél. 01 46 06 61 11.

## Pef signe ses livres

■ Pef signera ses livres le mercredi 8 octobre à 15 h à la *Librairie des Abbesses* (qui a succédé à *La Vie verte*), 30 rue Yvonne Le Tac. Pef est un des meilleurs et des plus célèbres auteurs-dessinateurs de livres pour enfants. («*Les belles lisses poires du prince de Motordu*», «*Cet amour de Bernard*», etc.)



## «K», «Transatlantique» : deux films évoquent le 18e

Deux longs métrages français sortis à la fin de l'été, *K* et *Transatlantique*, évoquent brièvement notre arrondissement. Le premier, un thriller politique raté signé Alexandre Arcady, le fait très classiquement ; pour introduire un flash-back parisien dans ce film dont l'essentiel de l'action se déroule en Allemagne, Arcady fait un plan fixe, style carte postale, du Sacré-Cœur.

L'approche de Christine Laurent dans *Transatlantique* est beaucoup plus originale. Cette œuvre intimiste et intello a pour cadre Montevideo ; deux Françaises exilées dans la capitale de l'Uruguay et cultivant leur nostalgie ont inventé une sorte de jeu de l'oie sur un grand plan de métro parisien. Lorsque le hasard d'un coup de dés les amène place Clichy, l'une des deux femmes décrit un repas de crustacés dégustés chez Charlot 1er. Il fallait y penser.

Sylvain Garel

## Si vous voulez être sûr(e) de ne pas manquer un seul numéro du 18e du mois, abonnez-vous !

- ☐ Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- ☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- ☐ Abonnement à l'étranger : 150 F

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris



# ■ demandez le programme ■ demandez le programme ■

par Michèle Stein, Blandine Bouret et Jamil Brahimi

## Au Théâtre de l'Atelier

### Les Contes du Chat perché d'après Marcel Aymé

Françoise Arnaud, petite-fille de Marcel Aymé (dont on commémore ce mois-ci le 30e anniversaire de la mort) a confié à Gilbert Guillaud le soin de mettre en scène avec huit comédiens trois des délicieux *Contes du Chat perché* : "Le chien", "Le loup" et "La patte du chat", qu'elle a adaptés avec Michel Barré. Ce spectacle, sera présenté à 14 h 30 les mercredis, jeudis, vendredis, du 8 octobre au 31 décembre.

C'est au Théâtre de l'Atelier qu'avaient été créées, du vivant de Marcel Aymé, plusieurs de ses pièces, notamment *La Tête des Autres*.

□ 1, place Charles Dullin. Jusqu'au 31 décembre. 01 46 06 49 24.



## Au Théâtre du Funambule

### Chroniques

de Xavier Durringer, mise en scène de Laurent Cruel

Ceux qui n'ont pas peur de se regarder dans un miroir apprécieront ces *Chroniques* de Durringer, extraites des *Des jours entiers et des nuits entières*. Une succession de saynètes, de petits monologues, dans un style incisif, décapant, privilégiant la musique de la langue. Un régal pour les amateurs de beaux textes.

Des couples se font, se déchirent, rêvent. Chacun s'analyse, désespéré de ne pouvoir exprimer à l'autre sa propre détresse. Je suis porteur d'une infinie richesse, aime-moi, disent-ils chacun à son tour. Sylvie (Virginie Latour) est débordante de joyeuse vitalité, même si elle constate la banalité de son existence. Fred (Didier Tanguy) a rencontré une femme à sa mesure, mais entraîné par un inexorable instinct, il ne parvient qu'à tout gâcher. Gaspard (Fabien Arca) est l'éternel naïf cherchant la perle, n'osant y croire, préférant l'évasion dans les songes à la réalité. Ils sont proches de nous, ils sont nous. On ne peut s'empêcher d'en rire. Durringer défend la femme avec tendresse et subtilité, il ne réussit pas pour autant à la tirer de sa condition : elle reste prisonnière de sa solitude.

La mise en scène, par le jeu de cache-cache, présente les personnages comme des marionnettes. Ne sommes-nous pas tous, le plus souvent, le jouet des limites dérisoires de notre liberté ?

Bl. B.

□ 53 rue des Saules. Jusqu'au 6 décembre. 01 42 23 88 83.

## Au Lavoir moderne parisien

### Les aveux de la dernière chance

de David Carat, mise en scène de Valérie Antonevich

*Les aveux de la dernière chance* est un pamphlet contre les émissions voyeuristes de la télé qui violent la vie privée des petites gens en leur faisant croire que leurs problèmes de couple se régleront grâce aux téléspectateurs. Protagonistes : un auditoire représenté par le public "chauffé" par l'animateur ; le couple victime ; l'animateur vedette qui va finir par être pris à son propre jeu ; le producteur sans respect ni regrets ; sans oublier les hôtes aguichantes.

Le début est drôle et gentiment moqueur, la fin corrosive et sanglante. Les acteurs sont généreux et convaincants.

M. S.

□ 35 rue Léon. Jusqu'au 10 octobre. 01 42 52 09 14.

## Au Théâtre de Dix Heures

### Luc Antoni

Ce jeune humoriste à l'allure distinguée offre un spectacle intelligent, fin et drôle. Les sketches du restaurateur chinois, de l'architecte méditerranéen, du branché intello citadin notamment, sont à mourir de rire. A découvrir.

M. S.

□ 36 boulevard de Clichy, à 22 h. 01 46 06 10 17.

## Au Trianon

### Derrière les collines

de Jean-Louis Bourdon, mise en scène de l'auteur

Jean-Louis Bourdon a obtenu déjà de francs succès au théâtre, notamment avec *Jock* monté par Marcel Maréchal à la Criée de Marseille, et *Visite d'un père à son fils* présenté par Vittorio Gassman à travers toute l'Italie.

*Derrière les collines*, créé au Festival d'Avignon, est un spectacle haut en couleurs par sa mise en scène et le jeu brillant des acteurs (Jean-Claude Dreyfus, Chantal Neuwirth, Jean Benguigui, Julia Maraval). Mais l'histoire n'est pas aussi poétique que le fait espérer son titre. Beauté et fraîcheur émanent de la jeune

filles, alors que dégoût et répulsion se dégagent de ces hôtes monstrueux. Mais le temps s'étire en longueur sans ressort dramatique. Le spectateur, ni surpris ni bousculé, prendra cependant plaisir à applaudir des acteurs dynamiques.

Bl. B.

□ 80 boulevard de Rochechouart. 01 42 52 21 25.

## Et aussi

### CIRQUE

■ **Le Cirque Romanès** reprend ses représentations le 4 octobre avec un nouveau spectacle. Mercredi et samedi 15 h et 20 h 30, dimanche 15 h et 17 h. (Passage Lathuille, à la hauteur du 12 av. de Clichy, métro Clichy. 01 43 87 16 38.)

### THÉÂTRE

■ **Le bonnet du fou**, de Pirandello. A l'Atelier. 01 46 06 19 89.

■ **Trois femmes de trop**, de Bruno Chapelle. Au Montmartre-Galabru à partir du 8 octobre. (Demi-tarif jusqu'au 21 octobre.) 01 42 23 15 85.

■ **Black & Black**, duo de sketches, avec Micheline Dieye et Sylvestre Amousou, au Théâtre de Dix-Heures à 20 h 30, et **Luc Antoni** à 22 h. 01 46 06 10 17.

■ **Comme au théâtre**, d'Alain Astruc. Au Lavoir moderne parisien, les lundis jusqu'au 15 décembre. 01 42 52 09 14.

■ Au **Théâtre ouvert** : *Conversation d'automne entre quelques amis*, d'André Wilms, 4 et 5 oct. *L'île morte*, de René Zahnd, 13 oct. *Pluie de cendre*, de Laurent Gaudé, 14 oct. *La gelée d'arbre*, 15 oct. Tél. 01 42 62 59 49.

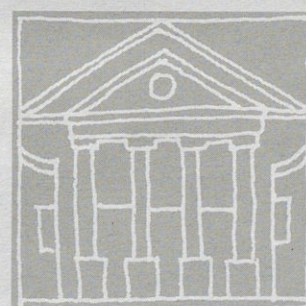
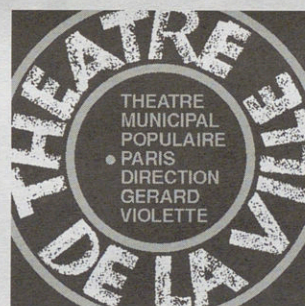
### CHANSONS, DANSE

■ Au **Lavoir moderne parisien** : **Denis Collin**, *les Arpenteurs*, du 13 au 17 octobre. **Les 18e Trans**, à partir du 18 octobre. Les samedis à 20 h. 01 42 52 09 14.

■ A l'**Alambic** : **Le chant des réverbères**, les 4, 11, 18 et 25 octobre à 19 h. 01 42 23 07 66.

■ A la **Cigale** : **Paradise Lost** le 2 oct. **Bajaga et Instruktori** le 4. **Indochine** (Indo Wax Tour) le 11. **Yuri Buenaventura** les 15 et 16. **Herbie Hancock et Wayne Shorter** en duo, le 17. **Zap Mama et Teri Moise** le 18. **Stomp** à partir du 20 octobre et jusqu'au 29 novembre. Tél. 01 49 25 89 99.

■ Salle **La Boule noire** de la Cigale : **Sleater Kinney** le 3 oct. **Guided by Voices** le 6. **Stereola + Sukia** le 7. **Edgard de l'Est** le 10. **Sugar Ray** le 12. **Eddie Izzard** du 13 au 18. Tél. 01 49 25 89 99.



THEATRE DE LA VILLE  
**LES ABBESSES**

31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

DU MERCREDI 1<sup>er</sup> AU SAMEDI 25 OCTOBRE 20H30

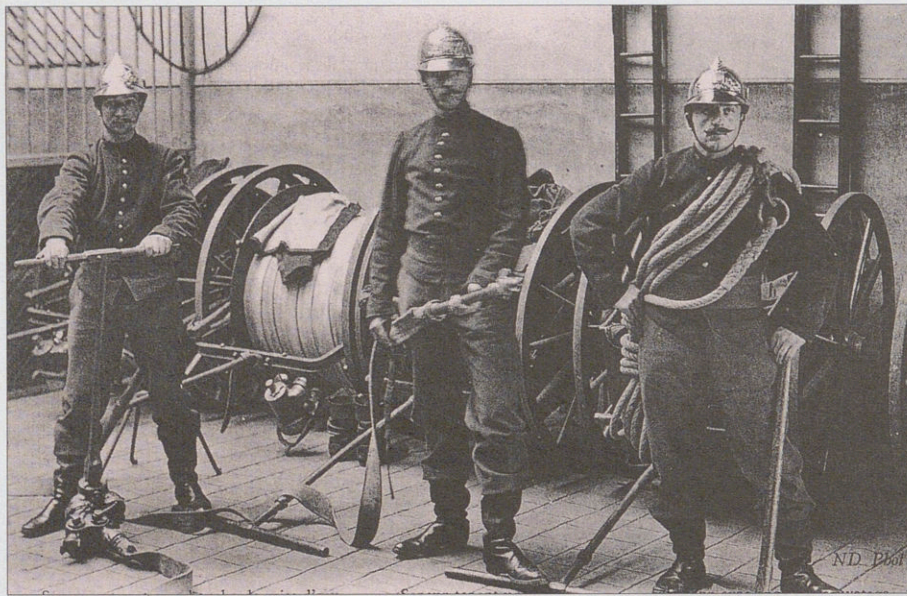
**L'HÉRITAGE**

**Koltès**

Catherine Marnas

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4





## Les pompiers de la caserne Carpeaux au début du siècle

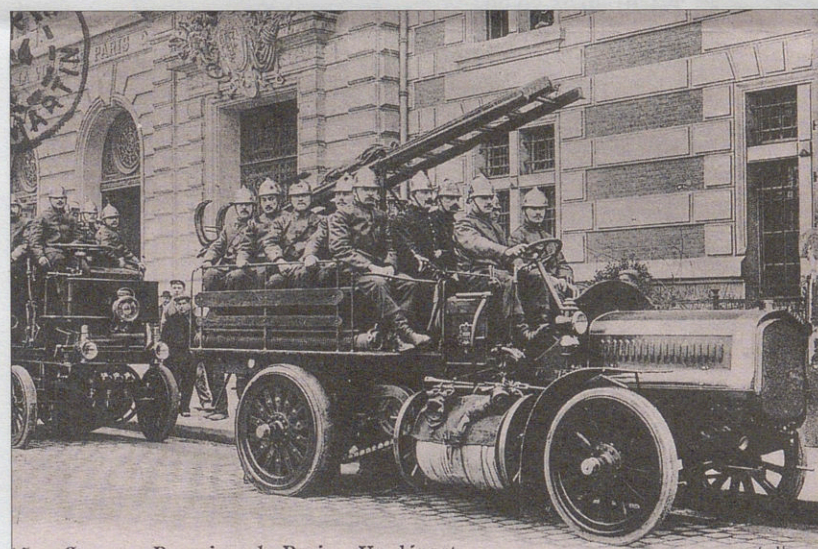
Edifiée en brique et en pierre en 1898 par Paul Héneux, dotée d'une façade spectaculaire, la caserne des pompiers du 18e, au 12 rue Carpeaux, ne manque pas d'intérêt architectural. Elle fut à l'époque, par ses installations, une des plus modernes de France. Les cartes postales anciennes que nous présentons ici constituent un véritable reportage sur le travail des pompiers de cette caserne vers 1910.

La caserne a été rénovée et agrandie en 1995. Les nouveaux bâtiments, accolés aux anciens, s'ouvrent sur le 132 rue Lamarck par une façade transparente, très harmonieuse, avec ses volets coulissants en cèdre rouge sur lesquels joue la lumière. Ils ont été dessinés par l'architecte Jacques Ripault.

**(Voir, pages 10 et 11, notre reportage : une nuit avec les pompiers... en 1997.)**



**A gauche, de haut en bas :** ● Avec leurs outils (clé pour prise d'eau, lance à incendie, cordes), ces trois "soldats du feu" ont un air véritablement martial. ● Les voitures à cheval étaient encore utilisées en 1910 (ici, rue Joseph de Maistre). ● Voitures-pompes automobiles, très modernes pour l'époque, devant la façade de la caserne. ● Le poste télégraphique et téléphonique.



**A droite :**

● Pompiers à l'entraînement sur le bâtiment d'exercices (qui n'existe plus aujourd'hui).

● Exercices d'assouplissement dans la cour de la caserne.

